

**MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES
ET DE LA PROSPECTIVE**

**RAPPORT SUR LES
FINANCES PUBLIQUES**

GESTION 2021

Direction Générale des Études et des Statistiques Sectorielles

Mai 2022

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

ATD	Avis à tiers détenteurs
BCEAO	Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest
BTP	Bâtiments et travaux publics
CCVA	Centre de contrôle des véhicules automobiles
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'ouest
ECOMAC	Ecowas macro économie data base
ECOWAS	Economic Community of west African states
FCFA	Franc de la Communauté financière africaine
CGI	Code général des impôts
CID	Circuit informatisé de la dépense
CIFE	Circuit intégré de financement extérieur
DAO	Dossier d'appel d'offre
DDP	Direction de la dette publique
DG-CMEF	Direction générale du contrôle des marchés publics et des engagements financiers
DGD	Direction générale des douanes
DGEP	Direction générale de l'économie et de la planification
DGESS	Direction générale des études et des statistiques sectorielles
DGI	Direction générale des impôts
DGTCP	Direction générale du trésor et de la comptabilité publique
DSOFE	Direction du suivi des opérations financières de l'État
EPE	Établissements, publics de l'État
FBCF	Formation brute de capital fixe
FMI	Fonds monétaire international
HIMO	Haute intensité de mains d'œuvre
LOLF	Loi organique relative aux lois de finances
MINEFID	Ministère de l'économie, des finances et du développement
PIB	Produit intérieur brut
PNDES	Plan national de développement économique et social
PPC	Programme pluriannuel de convergence
PPP	Partenariat public privé
PTF	Partenaires techniques et financiers
RAR	Restes à recouvrer
RFP	Rapport sur les finances publiques

SICA-UEMOA	Système inter bancaire de compensation automatisée
SIFIM	Service d'intermédiation financière indirectement mesuré
SIGASPE	Système intégré de gestion administrative et salariale du personnel de l'État
SIMP	Système intégré des marchés publics
SINTAX	Système informatisé de taxation
SYDONIA	Système douanier automatisé
TOFE	Tableau des opérations financières de l'État
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
UCAO	Unité de compte de l'Afrique de l'ouest
UEMOA	Union économique et monétaire ouest africaine
UR	Unité de recouvrement

TABLE DES MATIERES

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS.....	ii
TABLE DES MATIERES.....	iv
LISTE DES TABLEAUX.....	vi
LISTE DES GRAPHIQUES.....	vi
LISTE DES ENCADRES.....	vii
AVANT-PROPOS.....	viii
RESUME.....	1
INTRODUCTION.....	3
IPRESENTATION DU CONTEXTE ECONOMIQUE INTERNATIONAL ET NATIONAL.....	4
I.1 ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE INTERNATIONAL.....	4
I.1.1 Dans les pays avancés.....	4
I.1.2 Dans les pays émergents et les pays en développement.....	5
I.2 CONTEXTE ECONOMIQUE NATIONAL.....	7
I.2.1 Évolution du PIB réel.....	7
I.2.1.1. Ressources du PIB.....	7
I.2.1.2. Emplois du PIB	10
I.2.2 Prix et inflation	11
II. PRINCIPALES ACTIONS OU MESURES MISES EN ŒUVRE DANS LE DOMAINE DES FINANCES PUBLIQUES.....	12
II.1 MOBILISATION ET GESTION DES RESSOURCES BUDGETAIRES.....	12
II.1.1 Mobilisation des ressources intérieures.....	12
II.1.2 Mobilisation des ressources extérieures.....	16
II.1.3 Exploitation d'autres sources de financement.....	18
II.2 GESTION BUDGETAIRE, TENUE DES COMPTES PUBLICS, EXERCICE DE LA TUTELLE ET SUPERVISION DES SYSTEMES FINANCIERS.....	18
II.2.1 Programmation budgétaire.....	18
II.2.2 Exécution des dépenses.....	20
II.2.3 Gestion de la trésorerie.....	21
II.2.4 Règlementation financière.....	21
III. ANALYSE DES PRINCIPAUX AGREGATS DES FINANCES PUBLIQUES.....	22
III.1 ANALYSE DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ÉTAT.....	22
III.1.1. Recettes totales et dons.....	22
III.1.1.1. Recettes totales.....	22
III.1.1.2. Dons.....	24
III.1.2. Dépenses totales et prêts nets	27
III.1.2.1 Dépenses totales.....	27
III.1.2.1.1 Dépenses courants.....	28

III.1.2.1.2 Dépenses en capital.....	31
III.1.2.2 Prêts nets.....	34
III.1.3. Soldes budgétaires et financement.....	35
III.1.3.1 Principaux soldes caractéristiques.....	35
III.1.3.2 Financement du déficit	37
III.2 ANALYSE DE L'EVOLUTION DES APPUIS BUDGETAIRES.....	38
III.2.1. Dons.....	38
III.2.2. Prêts.....	39
III.3 MOBILISATION DE L'EPARGNE NATIONALE ET SOUS REGIONALE.....	40
III.3.1. Bons Assimilables du Trésor.....	41
III.3.2. Obligations du Trésor.....	42
III.4 ANALYSE DE L'EVOLUTION DE LA DETTE PUBLIQUE.....	43
III.4.1. Encours de la dette publique.....	43
III.4.2. Service de la dette publique.....	44
IV. SUIVI DE QUELQUES INDICATEURS MACROECONOMIQUES.....	45
IV.1. CRITERES DE PREMIER RANG.....	48
IV.2. CRITERES DE SECOND RANG.....	47
V. DIFFICULTES, DEFIS ET PERSPECTIVES.....	49
V.1 DIFFICULTES.....	50
V.1.1. Difficultés liées à la mobilisation des ressources.....	50
V.1.2. Difficultés liées à l'exécution des dépenses.....	51
V.2 PRINCIPAUX DEFIS.....	52
V.2.1. Défis d'ordre général.....	52
V.2.2. Défis liés à la mobilisation des ressources.....	53
V.2.3. Défis liés à l'exécution des dépenses.....	53
V.3 PERSPECTIVES.....	53
V.3.1. En matière des recettes propres.....	53
V.3.2. En matière de ressources extérieures.....	54
V.3.3. En matière de gestion des dépenses.....	57
CONCLUSION.....	58
ANNEXES.....	a
ANNEXE 1 : BIBLIOGRAPHIE.....	a
ANNEXE 2 : ÉQUIPE D'ELABORATION DU RAPPORT SUR LES FINANCES PUBLIQUES 2021.....	b
ANNEXE 3 : LISTE DES PARTICIPANTS A L'ATELIER D'EXAMEN ET DE VALIDATION DU RAPPORT SUR LES FINANCES PUBLIQUES 2021.....	c
ANNEXE 4 : TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ÉTAT DE 2016-2021.....	e
ANNEXE 5 : SITUATION DES EMISSIONS DES BONS DU TRESOR 2021 EN MILLIONS DE FCFA.....	l
ANNEXE 6 : SITUATION DES EMISSIONS DES OBLIGATIONS DU TRESOR EN 2021 EN MILLIONS DE FCFA.....	n

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Evolution de la croissance du PIB et des valeurs ajoutées sectorielles sur la période 2017-2021.....	10
Tableau 2 : Évolution des recettes totales et dons sur la période 2016-2021 (en milliards FCFA).....	27
Tableau 3 : Récapitulatif des dépenses et prêts nets sur la période 2016-2021 (en milliards FCFA).....	34
Tableau 4 : Synthèse des appuis budgétaires par type de partenaires sur la période 2016-2021 (en milliards FCFA).....	39
Tableau 5 : Evolution des taux moyens pondérés (TMP) en 2020 et en 2021.....	41
Tableau 6 : Evolution des rendements moyens pondérés en 2020 et en 2021.....	42
Tableau 7 : Évolution de la situation de la dette publique sur la période 2016-2021 (en milliards FCFA).....	45
Tableau 8 : Indicateurs macroéconomiques au titre de 2020 et 2021.....	47
Tableau 9 : Etat de la convergence macroéconomique au titre de l'année 2021.....	49

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Évolution de la croissance économique dans les différentes zones (en %)......	7
Graphique 2 : Évolution du taux de croissance du PIB réel et des contributions des valeurs ajoutées sectorielles (en %)......	10
Graphique 3 : Répartition des recettes fiscales par nature en 2021 (en milliards FCFA)...	25
Graphique 4 : Évolution des recettes totales et dons en proportion du PIB de 2016 à 2021 (en %)......	26
Graphique 5 : Évolution des composantes des dépenses publiques sur la période 2016-2021 (en milliards FCFA).....	28
Graphique 6 : Évolution des composantes des dépenses courantes sur la période 2016-2021 (en milliards FCFA).....	28
Graphique 7 : Évolution des dépenses de personnel sur la période 2016-2021 (en milliards FCFA).....	29
Graphique 8 : Évolution des dépenses de fonctionnement sur la période 2016-2021 (en milliards FCFA).....	30
Graphique 9 : Structure des intérêts dus sur la période 2016-2021 (en milliards FCFA)...	30
Graphique 10 : Évolution des transferts courants sur la période 2016-2021 (en milliards FCFA).....	31

Graphique 11 : Évolution des dépenses en capital sur la période 2016-2021 (en milliards FCFA).....	32
Graphique 12 : Evolution des dépenses d'investissements financées sur ressources propres et des la période 2016-2021 (en milliards FCFA).....	33
Graphique 13 : Evolution des investissements financés sur ressources extérieures et leurs composantes sur la période 2016-2021 (en milliards FCFA).....	32
Graphique 14 : Évolution du solde global base engagement sur la période 2016-2021 (en milliards FCFA).....	34
Graphique 15: Évolution du solde de base sur la période 2016-2021 (en milliards FCFA).....	35
Graphique 16 : Évolution du solde global base caisse sur la période 2016-2021 (en milliards FCFA).....	35
Graphique 17 : Evolution du financement sur la période 2016-2021 (en milliards FCFA).....	36
Graphique 18 : Evolution des dons reçus (type de partenaires) au titre des appuis budgetaires sur la période 2016-2021 (en milliards FCFA).....	37
Graphique 19 : Evolution des prêts contractés au titre des appuis budgetaires sur la période 2016-2021 (en milliards FCFA).....	38
Graphique 20 : Évolution des bons et obligations de 2016 à 2021 (en milliards FCFA).....	42
Graphique 21 : Structure de l'encours de la dette publique sur la période 2016-2021 (en %).....	43
Graphique 22 : Evolution du service de la dette publique par composante sur la période 2016-2021(en milliards FCFA).....	44

LISTE DES ENCADRES

Encadré 1 : Performance des régies de recettes en 2021.....	16
Encadré 2 : Niveau de mobilisation des ressources extérieures en 2021.....	17
Encadré 3 : Définition de quelques indicateurs de recettes.....	22
Encadré 4 : Définition de quelques concepts (Bons, Obligations, Emissions et Maturité).....	40
Encadré 5 : Définition de l'encours et du service de la dette.....	43
Encadré 6 : Définition des indicateurs macroéconomiques.....	46

AVANT-PROPOS



Le Rapport sur les finances publiques (RFP) est un outil de reddition des comptes et s'inscrit en droite ligne dans la volonté du Gouvernement d'œuvrer pour plus de transparence dans la gestion des finances publiques. Il vise à améliorer la visibilité des actions menées dans le cadre de la gestion des finances publiques en mettant à la disposition du public et des partenaires au développement des informations sur l'évolution des principaux agrégats macro économiques et financiers.

Le Ministère de l'économie, des finances et de la prospective (MEFP) assure sa production annuelle et sa diffusion régulière.

Le présent rapport, 17ième du genre, présente la situation des finances publiques et de la mise en œuvre des actions majeures y relatives ayant marqué l'année 2021.

La gestion des finances publiques en 2021 s'est faite dans un contexte caractérisé par la persistance de la crise sécuritaire. Elle s'est orientée principalement vers la consolidation des acquis de la mise en œuvre des grands chantiers du Plan national de développement économique et social (PNDES) et la poursuite des actions majeures dans la lutte contre le terrorisme et la relance économique post-covid.

Je félicite l'ensemble des collaborateurs ainsi que tous les acteurs qui ont œuvré à l'atteinte des résultats fort appréciables dans la gestion des finances publiques. Je les exhorte à redoubler d'efforts afin de consolider les acquis et relever les défis résiduels.

À l'endroit des différents partenaires techniques et financiers du MEFP, j'adresse mes remerciements pour leur appui constant et sollicite encore leur accompagnement dans la mise en œuvre de nos politiques de développement.

Le Ministre de l'Economie,
des Finances et de la Prospective




Seglaro Abel SOME

Chevalier de l'Ordre National



RESUME

L'activité économique en 2021 s'est déroulée dans un contexte international marqué par l'avancée notable des campagnes de vaccination contre la covid-19 et la reprise progressive des activités. Au niveau national, malgré la persistance des attaques terroristes et une campagne agro-pastorale peu favorable, l'activité économique a enregistré une accélération de son rythme de croissance et s'est établie à 6,9% en 2021 contre 1,9% en 2020.

Des performances ont été enregistrées en 2021 grâce à la mise en œuvre de mesures et actions dans le cadre de la mobilisation des ressources. Il s'agit entre autres de : l'opérationnalisation des téléprocédures et de la facture normalisée, l'interfaçage entre SYLVIE et SYDONIA, le renforcement des capacités des vérificateurs en matière de placement tarifaire, de valeur transactionnelle et d'origine des marchandises. En outre, l'année 2021 a connu la poursuite de l'opérationnalisation du Compte unique du Trésor (CUT) et une nouvelle procédure de nivellement des fonds des comptes Receveur des administrations financières (RAF) vers le compte CRT-STAR du Trésor Public.

Au titre de l'exécution des dépenses, les principales mesures ont porté sur la poursuite de la réforme du budget programme à travers notamment : l'entame du processus d'identification des Budgets opérationnels de programme (BOP) et des Unités opérationnelles de programme (UOP), le renforcement du système des ordonnateurs multiples grâce à la tenue effective de la comptabilité budgétaire par les cellules d'ordonnancement des ministères et institutions, la dynamisation du dialogue de gestion et le renforcement du rôle des responsables de programmes.

Concernant les opérations financières de l'Etat, les recettes totales et dons ont été mobilisés à hauteur de 104,0% en 2021 sur une prévision totale de 2 138,51 milliards FCFA. Par rapport à 2020, ils se sont améliorés de 12,6%. Quant aux dépenses totales et prêts nets, ils se sont chiffrés à 2 867,23 milliards FCFA contre 2 539,93 milliards FCFA en 2020, soit une hausse de 12,9%.

Les recettes totales recouvrées en 2021 ont été de 1 946,59 milliards FCFA, en progression de 17,3% par rapport à 2020. Le taux de pression fiscale est ressorti à 15,6% en 2021.

Les dépenses totales se sont établies à 2 856,99 milliards FCFA, représentant un taux d'exécution de 107,0%. Comparativement à l'année 2020, il ressort une augmentation des dépenses totales de 12,3%. Le solde global base engagement est ressorti déficitaire de 643,40 milliards FCFA. Rapporté au PIB nominal, ce solde a représenté -6,0% en 2021. Quant au déficit base caisse, il s'est situé à 639,16 milliards FCFA en 2021 en dégradation de 106,33 milliards FCFA par rapport à 2020. Le déficit base caisse a été financé par des apports extérieurs nets de 235,39 milliards FCFA et intérieurs nets de 408,02 milliards FCFA.

Par ailleurs, le Gouvernement burkinabè a poursuivi sa politique de mobilisation de l'épargne nationale et sous régionale en vue de faire face aux besoins de trésorerie et de financement des investissements structurants. En effet, treize (13) émissions de bons du Trésor et vingt-quatre (24) émissions d'obligations du Trésor ont été organisées et ont permis de mobiliser 1 389,09 milliards FCFA sur le marché financier sous régional en 2021 contre 1 072,97 milliards FCFA en 2020, soit une hausse de 29,7%.

S'agissant de l'encours de la dette publique, il a connu une hausse de 29,3% en 2021 par rapport à son niveau de 2020. Le service de la dette quant à lui, a enregistré un accroissement de 44,5%.

Concernant le profil des indicateurs macroéconomiques, en dépit du contexte défavorable en 2021, le Burkina Faso a respecté la norme pour cinq critères de convergence sur les six édictés dans le cadre du Pacte de la CEDEAO. Toutefois, le solde budgétaire base engagement a connu une dégradation.

La gestion des finances publiques en 2021 a certes enregistré des performances, mais elle s'est heurtée à un certain nombre de difficultés aussi bien dans le cadre de la mobilisation des ressources que de l'exécution des dépenses. Cela impose au MEFP de relever un certain nombre de défis en vue d'y faire face.



INTRODUCTION



Les finances publiques constituent un levier important dans la conduite et l'atteinte des objectifs des politiques publiques de développement. Une bonne gestion des ressources publiques est indispensable pour répondre aux divers besoins des populations. Ce rôle important que revêtent les finances publiques conduit le citoyen à exiger plus de transparence dans leur gestion.

Ainsi, le MEFP élabore chaque année le Rapport sur les finances publiques (RFP) afin d'améliorer la visibilité des actions du ministère et de répondre à cette exigence de transparence en offrant un plus grand accès du public aux informations financières de l'Etat. Ce rapport constitue pour les autorités un outil d'aide à la décision.

Au cours de l'année 2021, la gestion des finances publiques a été marquée par la mise en œuvre du PNDES II en dépit de la persistance de la crise sécuritaire.

Le présent rapport qui fait l'état de la gestion des finances publiques en 2021 s'articule autour des cinq (05) points suivants : (i) présentation du contexte économique international et national, (ii) principales actions ou mesures mises en œuvre dans le domaine des finances publiques, (iii) analyse de l'évolution des principaux agrégats des finances publiques, (iv) suivi de quelques indicateurs macroéconomiques et (v) difficultés, défis et perspectives.





I.

**PRESENTATION DU CONTEXTE
ECONOMIQUE INTERNATIONAL
ET NATIONAL**



I.1 ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE INTERNATIONAL

Après une année particulièrement difficile au cours de laquelle l'environnement économique international était en récession, l'économie mondiale est entrée, en 2021, dans une phase d'expansion, caractérisée par une reprise économique généralisée mais asymétrique selon les régions. En dépit de la persistance de la crise sanitaire liée à la pandémie de la maladie à coronavirus, l'amélioration des traitements et la couverture vaccinale ont permis le redémarrage rapide de l'économie avec toutefois en contrepartie un contexte conjoncturel fortement inflationniste.

La reprise économique généralisée, la forte volatilité des taux de change, l'exacerbation de tensions inflationnistes, l'aggravation du déficit du commerce extérieur et la continuité des pénuries dans la chaîne d'approvisionnement ont été principalement les cinq (5) faits marquants au cours de l'année 2021.

Ainsi, la croissance de l'économie mondiale s'est établie à 6,1% en 2021 contre une contraction de 3,1% en 2020. Ce rebond s'est également fait ressentir aussi bien dans les pays avancés que dans les pays émergents et en développement avec respectivement des taux de 5,2% et 6,8% en 2021 contre -4,5% et -2,0% en 2020.

L'accélération de la demande a entraîné une forte pression sur les chaînes d'approvisionnement (crise de l'offre), ce qui a eu pour conséquence une aggravation de l'inflation. En effet, il ressort que la progression des prix s'est plus accentuée dans les économies avancées (0,7% à 3,1%) que dans les pays émergents et en développement (5,2% à 5,9%).

I.1.1 Dans les pays avancés

Dans les pays avancés, après s'être contractée de 4,5% en 2020, l'activité économique a connu un rebond et s'est établie à 5,2% en 2021 à la faveur de l'assouplissement des mesures de restrictions contre la propagation de la covid-19, d'une bonne campagne de vaccination et de l'accélération de la demande.

Aux **États-Unis**, les avancées notables enregistrées dans la vaccination contre le coronavirus et les mesures de soutien budgétaire ont permis la relance de l'activité économique. Toutefois, en dépit des effets conjugués de la persistance des ruptures d'approvisionnement et du repli de la consommation, consécutifs à la résurgence de la

pandémie de la covid-19, l'économie américaine a affiché une croissance de 5,7% en 2021 après une contraction de 3,4% en 2020.

Cependant, cette croissance a eu pour effet une poussée inflationniste avec un taux d'inflation qui s'est établi à 4,3% en 2021 contre 1,2% en 2020.

Sur le marché du travail, le regain de vigueur de l'économie a eu un impact favorable sur le chômage. Ainsi, le taux de chômage s'est situé à 5,4% en 2021 contre 8,1% en 2020.

Dans la **Zone euro**, le contexte a été marqué en 2021, par la levée progressive des mesures de confinement, le bon déroulement des campagnes de vaccinations contre le coronavirus et la reprise de la demande mondiale. Cela a induit la bonne orientation de la demande intérieure et l'investissement des entreprises, toute chose qui a favorisé une reprise de l'activité économique qui a affiché un taux de 5,3% contre un repli de 6,4% en 2020.

S'agissant de l'inflation, elle a enregistré un taux de 2,6% en 2021 contre 0,3% en 2020.

La reprise économique de la zone a entraîné une légère baisse du taux de chômage qui est passé de 7,9% en 2020 à 7,7% en 2021.

Au **Royaume-Uni**, le PIB a rebondi de 7,4% en 2021 (un rythme jamais atteint depuis la seconde guerre mondiale) contre une régression de 9,3% un an plus tôt. S'agissant de l'inflation, elle s'est établie à 2,6% en 2021 contre 0,9% en 2020. Quant au taux de chômage, il s'est établi à 4,5% en 2021 comme en 2020.

Au **Japon**, le taux de croissance de l'activité économique a fluctué en 2021 au gré des vagues de la covid-19 et des mesures restrictives pour finalement se situer à 1,6% contre -4,5% en 2020. Cette croissance a surtout été portée par la consommation des services au cours du quatrième trimestre.

L'inflation s'est établie à -0,3% en 2021 contre une stagnation des prix en 2020.

Sur le marché du travail, le taux de chômage s'est maintenu à son niveau de 2020, soit 2,8%.

I.1.2 Dans les pays émergents et les pays en développement

Dans les pays émergents et les pays en développement, l'activité économique s'est globalement

orientée à la hausse du fait de la reprise économique vigoureuse et s'est établie à 6,8% en 2021 après une contraction de 2,0% en 2020. **En Chine**, la croissance économique a enregistré un taux de 8,1% en 2021 contre 2,2% en 2020.

En ce qui concerne l'inflation, elle a fléchi de 1,5 point de pourcentage pour se situer à 0,9% en 2021 contre 2,4% en 2020.

Sur le marché du travail, le taux de chômage est passé de 4,2% en 2020 à 3,8% en 2021 à la faveur de la relance économique.

En Afrique subsaharienne, après la récession de 2020 (-1,7%), liée aux effets de la pandémie à coronavirus, le taux de croissance économique est ressorti à 4,5% en 2021, expliqué par l'assouplissement des mesures mises en place pour lutter contre la covid-19, la reprise du commerce international et la hausse des cours des produits de base.

S'agissant du niveau général des prix, les pressions inflationnistes se sont quelque peu accentuées avec un taux de 11,0% en 2021 contre 10,2% en 2020.

Dans l'UEMOA, en 2021, le PIB a progressé de 5,5% après une croissance de 1,8% en 2020, en lien avec la mise en œuvre de projets de relance économique par les Etats membres et le maintien d'une politique monétaire accommodante par la BCEAO.

Le taux d'inflation en moyenne annuel est quant à lui ressorti à 3,6% en 2021 contre 2,1% en 2020, sous l'impulsion essentiellement de la baisse de l'offre de produits alimentaires locaux, du renchérissement du prix des produits alimentaires importés et de la diminution de l'offre liée aux difficultés d'approvisionnement des marchés induites par les crises sanitaire et sécuritaire dans certains pays.

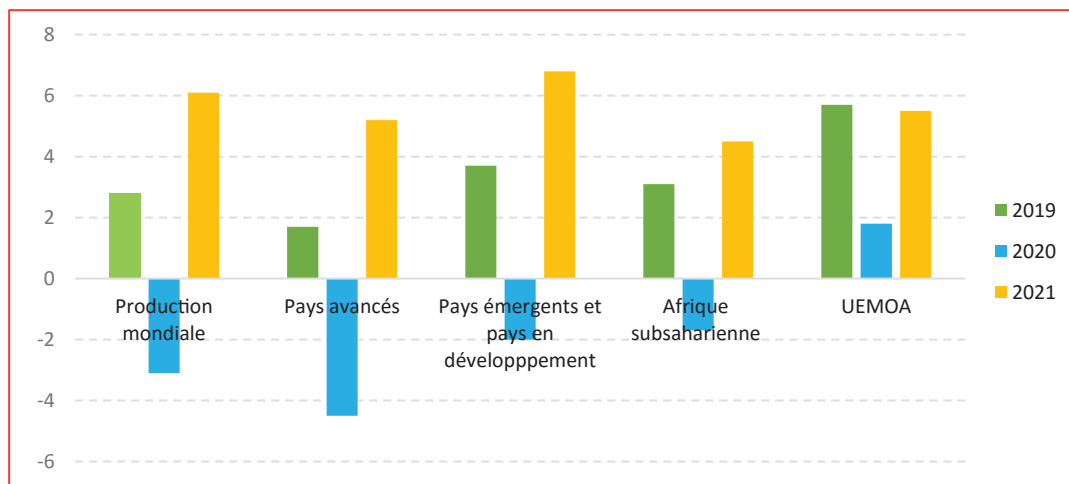
Au Nigeria, après être entré en récession en 2020, l'économie a rebondi en 2021, à la faveur de la reprise économique généralisée en affichant un taux de croissance de 3,6% contre une baisse de 1,8% enregistrée en 2020.

S'agissant de l'inflation, elle a subi une hausse en passant de 13,2% en 2020 à 17,0% en 2021.

Au Ghana, l'activité économique s'est redressée avec un taux de croissance du PIB de 4,2% en 2021 après 0,4% en 2020.

L'inflation s'est établie à 10,0% en 2021, contre 9,9% en 2020.

Graphique 1 : Évolution de la croissance économique dans les différentes zones (en %)



Source : DPAM/DGEP_ Note technique budget économique mars 2022, nos calculs

I.2 CONTEXTE ECONOMIQUE NATIONAL

L'activité économique nationale a été marquée par la persistance des attaques terroristes entraînant un déplacement interne massif de populations et une campagne agro-pastorale quelque peu défavorable.

I.2.1 Évolution du PIB réel

La croissance de l'activité économique a connu au cours de l'année 2021 une accélération en s'établissant à 6,9% contre un taux de 1,9% en 2020, principalement portée par les secteurs tertiaire (+12,6%) et secondaire (+8,2%) alors qu'en 2020, elle était imprimée par les secteurs secondaire et primaire. Le secteur primaire, quant à lui, affiche une baisse de 6,4% contre une hausse de 6,5% un an plus tôt.

En terme nominal, le PIB est passé de 10 153,62 milliards FCFA en 2020 à 10 802,45 milliards FCFA en 2021, soit une hausse de 6,4%.

I.2.1.1 Ressources du PIB¹

➤ Secteur primaire

En 2021, l'activité du secteur primaire a été marquée par une récession contrairement à 2020. En effet, sa valeur ajoutée s'est contractée de 6,4% après une hausse de 6,5%

¹ Données issues du cadrage de mars 2022

en 2020. Cette baisse est principalement imputable aux contreperformances de l'agriculture de rente (-18,4%) et l'agriculture vivrière (-7,5%). Par contre, les branches « élevage et activités annexes à l'élevage » et « égrenage de coton » ont enregistré des hausses respectives de 2,8% et 6,6%.

S'agissant de la contreperformance de l'**agriculture de rente**, elle est liée aux baisses de la production du sésame (-46,9%) et d'arachide (-17,9%). En revanche, la production cotonnière a enregistré une croissance de 5,8%, favorisée par la hausse de 12,5% du prix d'achat du coton graine (240 FCFA/Kg à 270 FCFA/Kg).

Concernant l'**agriculture vivrière**, la baisse de sa valeur ajoutée est imputable à la diminution de la production céréalière qui s'est établie à 4 784 877 tonnes pour la campagne agricole 2021/2022 soit une baisse de 7,6% par rapport à la campagne précédente.

Le sous-secteur de l'agriculture, malgré les actions pour améliorer la productivité et assurer la sécurité alimentaire, a été fortement impacté par la mauvaise répartition spatiotemporelle des pluies et la réduction des superficies emblavées du fait de l'insécurité.

Quant à l'égrenage de coton, la hausse de sa valeur ajoutée est due à la bonne tenue de la campagne cotonnière 2020/2021, la mise en activité des unités d'égrenage de Tenkodogo et de Ouargaye et l'intensification de la production de coton biologique.

Le sous-secteur « **élevage et activités annexes à l'élevage** », a enregistré une croissance de sa valeur ajoutée de 2,8% en 2021 contre 2,0% en 2020, justifiée par l'amélioration de la couverture sanitaire des animaux et la création d'un environnement favorable à une production animale durable.

En somme, la contribution du secteur primaire à la formation du PIB au cours de l'année 2021 a été de 17,7% contre 20,2% en 2020. Quant à sa contribution à la croissance, elle a été de - 1,3 point de pourcentage en 2021 contre +1,3 point de pourcentage en 2020.

➤ **Secteur secondaire**

Au cours de l'année 2021, le **secteur secondaire** s'est encore illustré positivement en termes de performance comme l'indique sa valeur ajoutée qui affiche un taux de croissance de 8,2% contre 5,8% en 2020. Ce dynamisme est principalement impulsé par les sous-secteurs, « fabrication de ciment et autres produits minéraux » (+13,9%), « fabrication de boisson et tabac » (+9,8%), « travaux de construction, d'installation et de

finition » (+7,9%) et « extraction d'or » (+7,1%).

Dans un contexte de hausse du cours mondial de l'or, la croissance de la valeur ajoutée du sous-secteur de l'**extraction d'or**, s'explique par l'apport des sociétés minières de Sambrado (SOMISA SA) et de Samtenga (Nordgold Samtenga) entrées en production en 2020. Au total, la production industrielle annuelle de l'or est passée de 62,14 tonnes en 2020 à 66,86 tonnes en 2021, soit un accroissement de 7,6%.

Quant au sous-secteur des **travaux de construction, d'installation et de finition**, sa valeur ajoutée est soutenue par la poursuite et le démarrage des grands travaux.

Au total, la part du **secteur secondaire** dans la formation du PIB s'est située à 30,3% en 2021 contre 29,6% en 2020. Quant à sa contribution à la croissance du PIB, elle est ressortie à 2,4 points de pourcentage en 2021 contre 1,5 point de pourcentage en 2020.

➤ **Secteur tertiaire**

Plus grande composante de l'économie nationale, le secteur tertiaire a connu une nette progression au cours de l'année 2021 contrairement à 2020 où il a affiché une baisse du fait des effets de la crise sanitaire. En effet, sa valeur ajoutée est ressortie en hausse de 12,6% en 2021 après une contraction de 2,7% en 2020. Cette performance est principalement attribuée à la reprise des activités dans les sous-secteurs « transport et auxiliaires de transport » (+27,1%), « commerce » (+20,7%), « hôtellerie et restauration » (+17,6%), et « postes et télécommunications » (+13,2%).

En outre, le secteur a bénéficié du dynamisme du tourisme interne, de l'amélioration du climat des affaires, de l'atténuation des effets de la COVID-19 et du retour des grandes manifestations notamment, le Festival panafricain du cinéma de Ouagadougou (FESPACO), la Foire internationale du livre de Ouagadougou (FILO), le Salon régional de l'artisanat (SARA) et le Tour cycliste international du Faso.

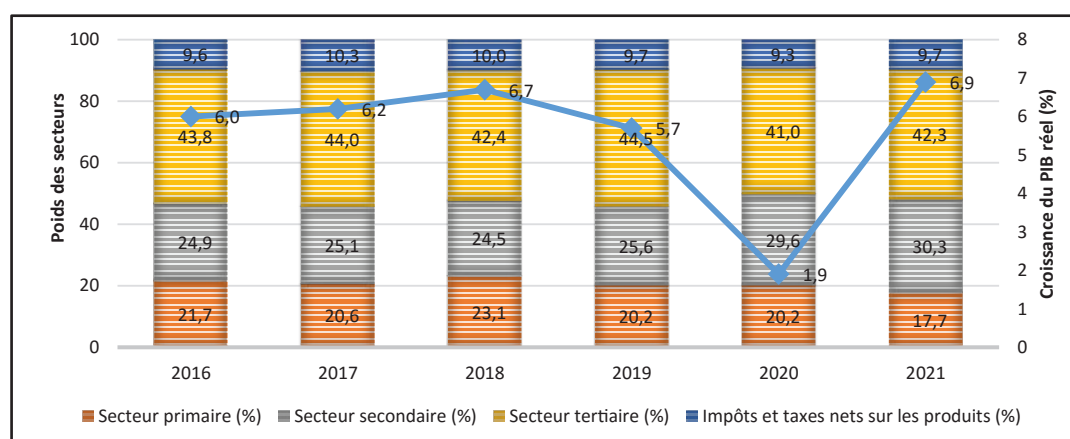
En somme, la contribution du secteur tertiaire (y compris Impôts et taxes nets sur les produits) à la formation du PIB a été de 51,9% en 2021 contre 50,3% en 2020. Sa contribution à la croissance du PIB est passée de -0,9 point de pourcentage en 2020 à 5,8 points de pourcentage en 2021.

Tableau 1 : Evolution de la croissance du PIB et des valeurs ajoutées sectorielles sur la période 2017-2021

Rubrique	2016	2017	2018	2019	2020	2021
<i>Taux de croissance du PIB réel (%)</i>	6,0	6,2	6,7	5,7	1,9	6,9
<i>Secteur primaire (%)</i>	4,2	-0,2	13,3	1,7	6,5	-6,4
<i>Secteur secondaire (%)</i>	5,0	5,9	2,8	2,3	5,8	8,2
<i>Secteur tertiaire (%)</i>	6,7	6,2	3,7	8,4	-2,7	12,5
<i>Impôts et taxes nets sur les produits (%)</i>	9,3	21,6	16,3	11,8	3,5	6,9
PIB Nominal (en milliards de FCFA)	7 605,12	8 191,30	8 920,42	9 369,19	10 153,62	10 802,45

Source : Comité de Prévision et de Conjoncture (CPC), mars 2022

Graphique 2 : Évolution du taux de croissance du PIB réel et des contributions des valeurs ajoutées sectorielles (en %)



Source : Comité de Prévision et de Conjoncture (CPC), mars 2022, nos calculs

1.2.1.2. Emplois du PIB

La croissance économique au cours de l'année 2021 a été principalement imprimée par les exportations nettes (+6,4 points de pourcentage) et la consommation finale (+3,1 points de pourcentage), la FBCF ayant contribué à hauteur de +1,3 point de pourcentage.

La consommation finale, en termes réels, s'est accrue de 3,9% en 2021 contre seulement 0,9% en 2020. Cet accroissement est principalement soutenu par le sous-secteur public (+10,2%). Sa contribution à la croissance du PIB en 2021 est de 3,1 points de pourcentage contre 0,8 point de pourcentage en 2020.

Les exportations de biens et services, en termes réels, ont progressé de 32,7%

en 2021 contre 2,6% en 2020. Elles ont subi, en termes nominaux, une hausse de 33,0% en 2021 contre 20,7% en 2020, principalement liée à la hausse des exportations d'or (+394,9 milliards FCFA), de coton fibre (+154,8 milliards FCFA) et de zinc (+25,5 milliards FCFA).

S'agissant des **importations**, elles ont augmenté en termes réels de 9,5% en 2021 contre une hausse de 5,0% en 2020. En termes nominaux, cette évolution a été de 15,0% en 2021 après 3,4% en 2020 et est imputable à la progression des importations de produits alimentaires (+35,5 milliards FCFA), des biens intermédiaires (+32,9 milliards FCFA) et des biens d'équipements (+19,8 milliards FCFA).

La part des **échanges extérieurs** de biens et services dans la croissance se chiffre à 6,4 points de pourcentage en 2021 après une contribution négative de 0,9 point de pourcentage en 2020.

La Formation Brute de Capital Fixe (FBCF), en termes réels, a progressé de 6,5% en 2021 contre 2,2% en 2020. Cette évolution s'explique par la hausse de la FBCF publique (+17,3%), la FBCF privée s'étant contractée de 2,8% en raison notamment de la crise sécuritaire. Le taux d'investissement s'est chiffré à 20,3% en 2021 contre 19,8% en 2020.

La contribution de la FBCF à la croissance a été de 1,3 point de pourcentage en 2021 contre seulement 0,3 point en 2020.

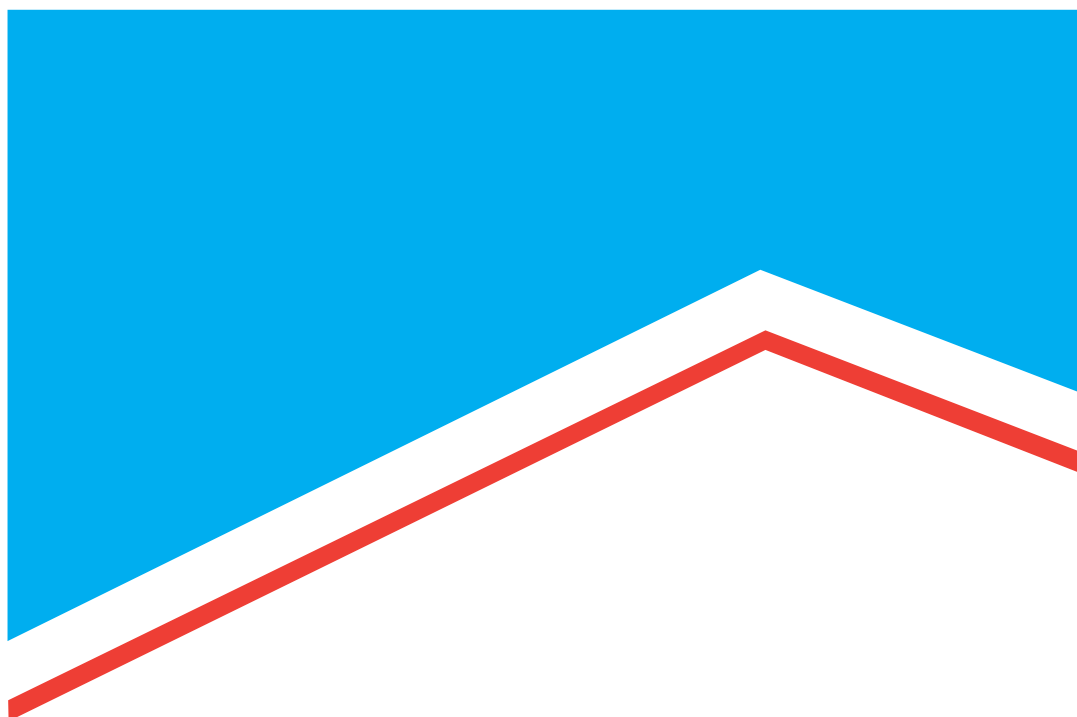
L'investissement, formé par la FBCF, la variation de stock de biens et la variation de stock d'objets de valeur, a contribué à -1,5 point de pourcentage à la croissance du PIB en 2021 contre 2,0 points de pourcentage en 2020.

I.2.2 Prix et inflation

Le rebond de l'activité économique au cours de l'année 2021 a engendré un déséquilibre entre une offre restreinte et une forte demande d'où l'installation d'un contexte inflationniste marqué par une flambée généralisée des prix.

Le taux d'inflation en moyenne annuelle, s'est établi à 3,9% à fin décembre 2021 contre 1,9% à fin décembre 2020 et est imputable à la flambée des prix des « produits alimentaires et boissons non alcoolisées (céréales non transformées, pâtes alimentaires, viandes, lait, volaille, agrumes, fruits secs et noix) » (+7,3%), des « boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants » (+4,7%), des services de « logement, eau et électricité, gaz et autre consommable » (+2,0%) et des services d'« enseignement » (+1,5%).





II.

**PRINCIPALES ACTIONS OU MESURES
MISES EN ŒUVRE DANS LE DOMAINE
DES FINANCES PUBLIQUES**

En vue de rendre les finances publiques plus performantes et dynamiques, le ministère en charge de l'économie et des finances a mis en œuvre plusieurs actions et mesures visant à améliorer le niveau de mobilisation des ressources, la gestion budgétaire, la gestion des comptes publics et la sauvegarde des intérêts ainsi que du patrimoine de l'État.

II.1 MOBILISATION ET GESTION DES RESSOURCES BUDGETAIRES

Le rebond de l'activité économique au cours de l'année 2021 a engendré un déséquilibre entre une offre restreinte et une forte demande d'où l'installation d'un contexte inflationniste marqué par une flambée généralisée des prix.

Le taux d'inflation en moyenne annuelle, s'est établi à 3,9% à fin décembre 2021 contre 1,9% à fin décembre 2020 et est imputable à la flambée des prix des « produits alimentaires et boissons non alcoolisées (céréales non transformées, pâtes alimentaires, viandes, lait, volaille, agrumes, fruits secs et noix) » (+7,3%), des « boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants » (+4,7%), des services de « logement, eau et électricité, gaz et autre consommable » (+2,0%) et des services d'« enseignement » (+1,5%).

Les ressources budgétaires comprennent aussi bien les ressources intérieures qu'extérieures.

II.1.1 Mobilisation des ressources intérieures

Les ressources intérieures sont composées des recettes ordinaires (recettes fiscales, recettes non fiscales, et recettes en capital). Pour une optimisation du recouvrement des recettes intérieures, diverses actions ou mesures ont été mises en œuvre dont les principales sont les suivantes :

➤ L'opérationnalisation de la facture normalisée

L'opérationnalisation de la convention de concession entre le ministère en charge de l'économie et des finances et la Chambre de commerce et d'industrie du Burkina Faso (CCI-BF), s'est traduite par le recrutement et l'installation du Directeur en charge de la gestion de la facture normalisée ainsi que le personnel.

En outre, le comité de suivi de la mise en œuvre de la convention de concession a été créé par la décision conjointe n°2021-010/CCI-BF/DGI du 27 avril 2021 et les membres

de la cellule technique de suivi ont été nommés par note conjointe n°2021-082/C-CI-BF/DGI du 11 juin 2021. Une réunion s'est tenue en mai 2021 pour préparer le transfert des stickers du Régime normal d'imposition (RNI) à la CCI-BF. Des missions conjointes, Direction générale des impôts (DGI)-CCI-BF, ont permis de mener des actions de formation et de sensibilisation sur la facture normalisée auprès du secteur privé et des acteurs de la dépense publique des treize (13) régions du pays.

Aussi, la Direction de la facturation normalisée et des téléprocédures (DFNT) a été opérationnalisée et a démarré ses activités en 2021.

Le taux d'adhésion des contribuables du régime du réel normal à la facture normalisée au 31 décembre 2021 est de 90% contre 78% en 2020.

➤ **La mise en œuvre du projet cadastre fiscal**

La mise en œuvre de ce projet a pour objectif global d'améliorer la mobilisation des recettes fiscales et la sécurisation de la propriété foncière. Son exécution s'est faite à travers quatre (04) composantes que sont : la modernisation du cadastre, la mobilisation des ressources fiscales, la communication institutionnelle et le partenariat.

Pour la mise en œuvre du projet cadastre fiscal, l'application « SIEBI » a été déployée et la formation sur le transfert de technologie s'est tenue. De même, l'application « SYC@D » a été déployée dans les serveurs de l'administration publique et la formation pour la prise en main s'est déroulée du 28 juin au 02 juillet 2021 et la plateforme a été officiellement lancée.

Le document support de la convention entre l'Ordre des géomètres experts et la DGI et celui entre l'Institut géographique du Burkina (IGB) et la DGI pour un appui technique en matière de géo-information sont disponibles.

Quant à la réforme des textes régissant le foncier urbain et rural, le rapport interne d'auto évaluation de la loi portant Réorganisation agraire et foncière (RAF) est disponible. En outre, deux (02) campagnes de communication et d'information sur les enjeux liés au foncier ont été organisées.

➤ **La mise en œuvre des téléprocédures**

La téléprocédure est une plateforme qui permet de déclarer et de payer ses impôts à distance. Dans le cadre de l'amélioration de la gestion de l'impôt et des services rendus aux contribuables, la DGI a entrepris l'opérationnalisation des téléprocédures (télé-déclaration et télépaiement) au cours de l'année 2017.

Le nombre d'adhérents à eSINTAX se chiffre à 9 026 contribuables dont 3 344 adhésions entre le 01 janvier et le 31 décembre 2021. Par ailleurs, depuis le début de eSINTAX, 476 264 déclarations ont été effectuées en ligne pour un montant de 2 423, 34 milliards FCFA.

Le nombre de paiements par ordre de virement bancaire ont été de 58 245 pour un montant de 1 500, 17 milliards FCFA. Les paiements par mobile money ont été de 4 424 pour un montant de 241,46 millions FCFA. Au titre des attestations de retenues à la source, 675 934 ont été générées automatiquement. De plus, 35 428 demandes d'attestation de situation fiscale et 22 997 demandes de certification de chiffre d'affaires ont été traitées en ligne. De même, 11 110 attestations de véhicules à moteur ont été délivrées automatiquement au 31 décembre 2021.

➤ **L'élargissement de l'assiette fiscale**

Le portefeuille des contribuables actifs pris en charge est passé de 41 800 au 31 décembre 2020 à 50 309 à fin décembre 2021, soit une augmentation de 8 509 contribuables équivalant à un taux d'accroissement de 20,4%. Cette évolution spectaculaire par rapport à la cible de 10,0%, s'explique d'une part par le recensement des nouveaux contribuables et leur immatriculation et d'autre part par les travaux de mise à jour du fichier des contribuables qui consiste à ramener à la catégorie réelle (contribuables actifs pris en charge) certains contribuables potentiels.

➤ **La poursuite de l'optimisation des logiciels métiers de la DGI**

Il s'agit du développement de fonctionnalités additionnelles et la réalisation de l'interfaçage avec les bases de données des autres administrations (SONABEL, ONEA, DGTMM, CNSS, CARFO, etc.).

Dans le cadre de l'intégration des données de l'Office nationale de l'eau et de l'assainissement (ONEA) et de la Société nationale d'électricité du Burkina Faso (SONABEL) dans l'infocentre de la DGI, l'atelier pour l'intégration des polices d'abonnements de l'ONEA a été tenu du 12 au 25 septembre 2021 et celui pour l'intégration des polices d'abonnements de la SONABEL a été tenu en octobre 2021. La tenue de ces ateliers a permis de finaliser tous les développements de l'interface.

En outre, pour la poursuite de la mise en œuvre des téléprocédures, le module de déclaration en ligne de la liasse fiscale (eLiasse) a été mis en production.

➤ **La simplification des procédures d'accomplissement des opérations fiscales et douanières.**

Le module de gestion des exonérations a été entièrement opérationnalisé en 2021.

Dans ce sens, des sessions de formation sur l'utilisation dudit module ont été organisées au profit des commissionnaires en douane agréés.

Aussi, l'interconnexion du système informatique douanier du Burkina Faso a été renforcée et établie successivement avec la Côte d'Ivoire et le Niger en juin 2021.

En outre, l'interfaçage entre SYLVIE et SYDONIA a été réalisé. Les vérificateurs ont accès aux documents du commerce extérieur produits par SYLVIE pour une meilleure évaluation des marchandises.

Par ailleurs, le module « valeur » a été activé pour un renforcement de la vérification dans les offices. Elle permet une bonne évaluation de la valeur des marchandises.

Enfin, la Direction de la valeur, de l'analyse du risque et du renseignement (DVAR) a été opérationnalisée. Cette direction est chargée de suivre quotidiennement la vérification des marchandises dans les vingt-six (26) bureaux informatisés. Elle contrôle en permanence l'évaluation des marchandises dans les offices en mettant l'accent sur la lutte contre les glissements tarifaires et les fausses déclarations de quantités et d'unités complémentaires.

➤ **Le renforcement des capacités des vérificateurs**

Les capacités des vérificateurs en matière de classement tarifaire, de valeur transactionnelle et d'origine des marchandises ont été renforcées à travers des sessions de formations.

Encadré 1 : Performance des régies de recettes en 2021

Au titre de l'année 2021, les recettes mobilisées par l'ensemble des régies se sont chiffrées à **2000,92 milliards FCFA** sur une prévision révisée de **1867,51 milliards FCFA**, soit un taux de recouvrement de **107,1%**. Par rapport à 2020, le taux de progression se situe à 5,4 points de pourcentage.

- **Hausse du niveau de recouvrement des recettes douanières**

À fin décembre 2021, les réalisations de la DGD se sont situées à 696,06 milliards FCFA sur une prévision révisée de **702,26 milliards FCFA**, soit un taux de réalisation de 99,1%. Par rapport à 2020 la mobilisation des recettes de la DGD a connu une amélioration de **13,9% (+84,76 milliards FCFA)**.

- **Amélioration du niveau de recouvrement de la DGI**

Au titre de la fiscalité intérieure, sur une prévision de **956,71 milliards FCFA** en 2021, la DGI a recouvré 1 050,93 milliards FCFA au profit du budget de l'État, soit un taux de réalisation de **109,9%**. Par rapport à 2020, il ressort une progression de 21,9% **(+189,01 milliards FCFA)**.

- **Progression du niveau de recouvrement des recettes de services**

Au titre de l'exercice budgétaire 2021, les recettes mobilisées par la DGTCP se sont chiffrées à **253,94 milliards FCFA** sur une prévision annuelle révisée **208,54 milliards FCFA**, soit un taux de réalisation de **121,8%**. Par rapport à 2020, les recettes de service ont enregistré une baisse de 9,2% correspondant à un montant de **25,66 milliards FCFA**.

II.1.2 Mobilisation des ressources extérieures

Les ressources extérieures sont constituées des dons et prêts (programmes et projets) apportés à l'Etat par les partenaires bilatéraux et multilatéraux afin d'appuyer la production et soutenir l'activité économique nationale dans les secteurs et sous-secteurs de développement.

Les actions suivantes ont été menées au cours de l'année 2021 afin d'optimiser leurs mobilisations :

l'adoption du décret n°2021-1383/PM/MEFP du 31 décembre 2021 portant réglementation générale des projets et programmes de développement au Burkina Faso et la poursuite des plaidoyers auprès des partenaires pour plus d'appui.

Encadré 2 : Niveau de mobilisation des ressources extérieures en 2021

Au 31 décembre 2021, **126,61** milliards FCFA ont été décaissés au titre des appuis budgétaires sur une prévision annuelle révisée de **126,33** milliards FCFA, soit un taux de décaissement de **100,2%**. Au titre des appuis projets **458,31** milliards FCFA ont été décaissés sur une prévision annuelle révisée de **411,73** milliards FCFA, soit un taux de décaissement de **111,3%**. Il est noté que le don « annulation de dette FMI de lutte contre **COVID 19** » a été comptabilisé dans les appuis projets.



II.1.3 Exploitation d'autres sources de financement

En vue d'accroître ses ressources pour la prise en charge totale des actions contenues dans son programme de développement, l'Etat Burkinabè, en plus de ses ressources intérieures et extérieures, a besoin d'explorer d'autres financements. Dans ce sens, pour l'année 2021, les actions suivantes ont été menées :

➤ **La poursuite de la promotion du Partenariat public-privé (PPP)**

Le décret portant modalité d'application de la loi n°032-2021/AN du 25 juin 2021 portant cadre juridique et institutionnel du PPP au Burkina Faso et le décret portant création, composition, attributions et fonctionnement de la commission PPP ont été adoptés par le Conseil des Ministres en sa session du 1er décembre 2021.

Aussi, le projet de décret portant conditions de mise en œuvre du PPP par les collectivités territoriales a été élaboré et soumis au ministère de tutelle technique et aux faitières des collectivités territoriales pour observations en vue de sa finalisation.

En outre, dans le cadre de la mise à jour du portefeuille de projet PPP, des projets soumis par les sectoriels pour être exécutés en PPP ont été évalués. Un projet de banque intégrée des projets envisagés en PPP est disponible.

Par ailleurs, le rapport provisoire de l'étude sur les PPP à réserver aux entreprises locales a été validé par le comité de suivi le 24 décembre 2021. Aussi, l'unité PPP a été créée avec l'adoption de la loi n°032-2021/AN du 25 juin 2021. Le document de programme de renforcement du Partenariat Etat -ONG (PARPEO) a été élaboré.

II.2 GESTION BUDGETAIRE, TENUE DES COMPTES PUBLICS, EXERCICE DE LA TUTELLE ET SUPERVISION DES SYSTEMES FINANCIERS

II.2.1 Programmation budgétaire

Afin d'assurer une bonne programmation budgétaire ainsi qu'une meilleure exécution de la dépense publique, des actions ont été entreprises en 2021.

➤ **La circulaire budgétaire**

La circulaire budgétaire a été signée le 26 mai 2021 et mise à la disposition des ministères et institutions pour l'élaboration du budget de l'Etat, exercice 2022. Cette circulaire permet de préciser auprès des ministères et institutions les priorités et orientations stratégiques du gouvernement à prendre en compte lors de l'élaboration de leurs Documents de programmations pluriannuels des dépenses (DPPD).

➤ **Le document de programmation budgétaire et économique pluriannuelle (DPBEP) :**

Le DPBEP, adopté par le Conseil des ministres en sa séance du 24 mai 2021 a pris en compte la situation consolidée des programmes d'investissement des Collectivités territoriales (CT). A la suite de cette adoption, le Débat d'orientation budgétaire (DOB), tenu le 22 juin 2021 a permis de prendre en compte les orientations de l'Assemblée Nationale (AN). Le DPBEP a permis également l'élaboration du projet de loi de finances 2022 dans le respect des plafonds d'emplois et en conformité de la stratégie de gestion de la dette 2022-2024.

➤ **Le renforcement des capacités des acteurs**

Au titre du renforcement des capacités, neuf (9) ministères ont été formés sur la Budgétisation sensible au genre et aux droits de l'enfant (BSGDE) en mai 2021 ainsi que six (06) collectivités territoriales dans les régions du Plateau Central et de la Boucle du Mouhoun du 18 au 22 janvier 2021. De même, les Etablissements publics de l'Etat (EPE), les Sociétés d'Etat et CT ont été formés sur l'élaboration de leurs budgets programmes. Enfin, les acteurs des ministères et institutions ont été formés sur la budgétisation en Autorisation d'engagement (AE) et Crédits de paiement (CP).

➤ **L'adoption des lois de finances**

La loi de finances rectificative (LFR) 2021 et la loi de finances initiale (LFI) 2022 ont été adoptées par l'assemblée nationale respectivement le 11 mai et le 16 décembre 2021.

➤ **La production de documents d'appui à la programmation**

Un rapport sur les actifs financiers du volet portefeuille titre de l'Etat a été produit en 2021. De même, un document d'estimation de l'impact budgétaire sur trois (03) ans et toutes les modifications importantes apportées aux mesures concernant les programmes de dépenses a été élaboré.

Afin d'améliorer le suivi des AE/CP, une annexe récapitulative sur le coût total des projets

d'investissement, des montants déjà consommés en autorisation d'engagement (AE) et en crédits de paiement (CP) ainsi que, la différence, des montants restant à consommer sur les exercices à venir et de la documentation budgétaire a été soumis au parlement pour approbation. Aussi, le budget citoyen 2022 et le document d'orientation sur le contrôle de gestion dans l'administration publique a été élaboré.

Par ailleurs, les guides d'élaboration, d'exécution et de suivi-évaluation du budget programme des EPE, SE et des CT ainsi que des modules sur le budget programme des EPE ont été élaborés. Le plan stratégique 2022-2026 de la DG-CMEF assorti de son plan d'actions 2022-2024 a été élaboré.

➤ **la mise en œuvre du budget programme**

Le processus d'identification des Budgets opérationnels de programmes (BOP) et des Unités opérationnelles de programmes (UOP) a été entamé en 2021 au niveau des ministères et institutions sur la base d'un document d'orientation produit par la DGB.

II.2.2 Exécution des dépenses

Dans le cadre de la poursuite de l'amélioration de l'exécution du budget, les actions suivantes ont été réalisées au titre de l'année 2021 :

➤ **l'adaptation du système d'information**

Les travaux d'implémentation du module « exécution » du SI-N@folo se sont poursuivis en 2021. Par ailleurs, 150 agents des ministères et institutions au niveau central et 276 gestionnaires de crédits au niveau régional ont été formés sur le SI-N@folo. Un rapport d'étude de facilitation de la stratégie de dématérialisation a également été finalisé par la DG-CMEF en 2021. Les conclusions contenues dans le rapport permettront une mise en œuvre agencée de la dématérialisation.

➤ **la mise en œuvre du budget programme**

La poursuite de la réforme du budget programme a porté sur le renforcement du rôle des responsables de programme dans le pilotage des programmes budgétaires à travers l'opérationnalisation du contrôle de gestion. De plus, le système des ordonnateurs multiples a été renforcé grâce à la tenue effective de la comptabilité budgétaire par les cellules d'ordonnancement des ministères et institutions. Enfin, le dialogue de gestion a été dynamisé pour un suivi rapproché de l'exécution à travers la production au sein de chaque ministère et institution d'un rapport mensuel sur l'exécution physique et

financière du budget, des Plans de passation des marchés (PPM) et des Plans de déblocage des fonds (PDF).

II.2.3 Gestion de la trésorerie

Au titre de la gestion de la trésorerie les actions suivantes ont été entreprises en 2021 :

➤ **la poursuite de l'opérationnalisation du compte unique du Trésor**

L'étude d'impact du retrait des fonds publics sur le secteur bancaire a été finalisée et une nouvelle procédure de nivellement des fonds des comptes Receveur des administrations financières (RAF) vers le compte CRT-STAR du Trésor Public est fonctionnelle. Aussi, les comptes BCEAO de la plupart des Comptables directs du Trésor (Trésoriers régionaux) ne sont plus mouvementés.

➤ **la consolidation des soldes des comptes bancaires des institutions publiques**

Elle se fait mensuellement sur la base des relevés fournis par les banques et les informations des mandataires des comptes bancaires.

II.2.4 Règlementation financière

S'agissant de la réglementation financière, onze (11) sessions de formation sur les réformes des finances publiques au profit des 200 acteurs comptables de la DGI, des Douanes et du Trésor ont été réalisées du 22 février au 13 mars 2021.





III.

**ANALYSE DES PRINCIPAUX
AGREGATS DES FINANCES PUBLIQUES**

III.1 ANALYSE DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ÉTAT²

Encadré 3 : Définition de quelques indicateurs de recettes

Recettes totales : C'est la somme des recettes courantes et des recettes en capital.

Recettes courantes : C'est la somme des recettes fiscales (les taxes sur les biens et services ; les impôts sur les revenus et bénéfices ; les impôts sur le commerce et les transactions internationales) et des recettes non fiscales.

Recettes en capital : Ce sont les ressources provenant de la vente de biens de capital fixe, des ventes de terrain et d'actifs incorporels.

À fin décembre 2021, les recettes totales et dons se sont établis à 2 223,83 milliards FCFA et les dépenses totales et prêts nets se sont chiffrés à 2 867,23 milliards FCFA, soit un déficit global (base engagement) de 643,40 milliards FCFA. Ce solde en 2021 a représenté -6,0% du PIB nominal contre -5,6% en 2020.

Le déficit base caisse est ressorti à 639,16 milliards FCFA en dégradation de 106,33 milliards FCFA par rapport à 2020.

III.1.1. Recettes totales et dons

En comparaison à 2020, les recettes totales et dons sont en hausse de 12,6% en 2021 correspondant en valeur absolue à 248,49 milliards FCFA. Cette augmentation est principalement liée à celle des recettes totales, les dons ayant subi une baisse en 2021. Ce niveau de recettes totales et dons en 2021 a représenté 20,6% du PIB nominal, soit une hausse de 1,1 point de pourcentage par rapport à l'année précédente.

III.1.1.1. Recettes totales

Sur une prévision annuelle révisée de 1 807,45 milliards FCFA, les recettes totales se sont établies à 1 946,61 milliards FCFA en 2021, soit un taux de recouvrement de 107,7%. Par rapport au niveau de recouvrement en 2020, les recettes totales ont connu une hausse de 287,21 milliards FCFA (+17,3%). Rapporté au PIB, elles ont représenté 17,7%.

² Les prévisions ainsi que les dotations utilisées sont celles de la dernière loi de finances rectificative

Sur la période 2016-2021, les recettes totales ont enregistré une progression quasi continue, avec une croissance moyenne annuelle de 9,4%.

III.1.1.1.1. Recettes courantes

Les recettes courantes, mobilisées à hauteur de 1 946,59 milliards FCFA en 2021 dont 86,7% de recettes fiscales, sont en hausse de 17,3% (+287,51 milliards FCFA) par rapport à 2020. Cette augmentation est imputable principalement aux recettes fiscales (+310,49 milliards FCFA), les recettes non fiscales ayant enregistré une baisse (-22,98 milliards FCFA).

a) Recettes fiscales

Sur une prévision annuelle révisée de 1 807,45 milliards FCFA, les recettes totales se sont établies à 1 946,61 milliards FCFA en 2021, soit un taux de recouvrement de 107,7%. Par rapport au niveau de recouvrement en 2020, les recettes totales ont connu une hausse de 287,21 milliards FCFA (+17,3%). Rapporté au PIB, elles ont représenté 17,7%.

Sur la période 2016-2021, les recettes totales ont enregistré une progression quasi continue, avec une croissance moyenne annuelle de 9,4%.

Sur une prévision révisée de 1 597,25 milliards FCFA, le montant recouvré au titre des recettes fiscales est de 1 687,51 milliards FCFA en 2021, soit un taux de recouvrement de 105,7%. Par rapport à l'année précédente où les recouvrements se situaient à 1 377,02 milliards FCFA, les recettes fiscales ont enregistré une forte augmentation de 22,5%. Les taxes sur biens et services et les impôts sur les revenus et bénéfices, principales composantes de cette nature de recette, ont porté cet accroissement avec des hausses respectives de 121,34 milliards FCFA et 115,58 milliards FCFA.

Rapportées au PIB nominal en 2021, les recettes fiscales ont représenté 15,6% contre 13,6% une année plus tôt.

L'accroissement des recettes fiscales a été soutenu par la reprise de l'activité économique en 2021 ainsi que le rétablissement de la situation déclarative et de paiement des contribuables des grandes et moyennes entreprises après l'échéance des mesures fiscales prises par le gouvernement pour atténuer les effets de la covid-19.

Aussi, l'Administration fiscale a-t-elle procédé en 2021, entre autres, à l'apurement des

arriérés fiscaux et des dossiers de recours ainsi qu'au renforcement du suivi des dossiers avec des actions de poursuite à l'endroit des entreprises ayant fait des déclarations non suivies de paiement.

En outre, l'assainissement du milieu des commissionnaires en douane agréés, l'amélioration de l'adhésion des contribuables aux télé-procédures ainsi que la lutte contre la fraude fiscale et douanière ont également contribué à l'amélioration du recouvrement des recettes.

➤ **Les taxes sur les biens et services**

Le montant mobilisé au titre des taxes sur les biens et services s'est établi à 822,54 milliards FCFA à fin décembre 2021, en progression de 121,34 milliards FCFA par rapport à 2020. Par rapport à la prévision révisée de 825,34 milliards FCFA, le taux de réalisation est de 99,7%. Les taxes sur les biens et services sont composées de la taxe sur la valeur ajoutée, de la taxe sur les produits pétroliers et des autres taxes spécifiques sur la consommation représentant respectivement 74,8%, 15,3% et 9,9% de leur total.

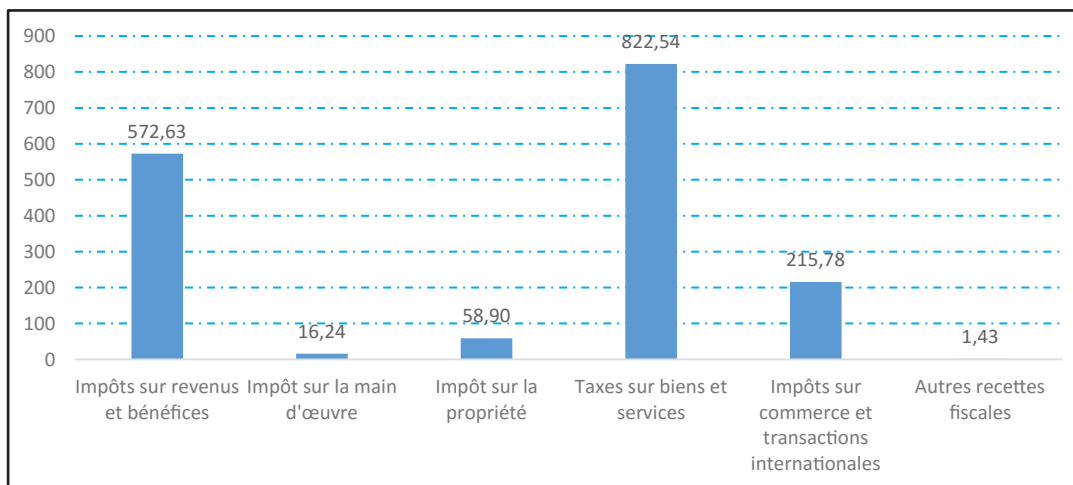
➤ **Les impôts sur les revenus et bénéfices**

Sur un montant prévisionnel révisé de 470,20 milliards FCFA, les impôts sur les revenus et les bénéfices ont été mobilisés à hauteur de 572,63 milliards FCFA. Comparé à 2020, il ressort une augmentation de 25,3% (+115,58 milliards FCFA), expliquée principalement par l'impôt sur les sociétés qui a progressé de 44,2% (+99,82 milliards FCFA).

➤ **Les impôts sur le commerce et les transactions internationales**

En 2021, les impôts sur le commerce et les transactions internationales se sont établis à 215,78 milliards FCFA sur une prévision annuelle révisée de 218,17 milliards FCFA, soit un taux de recouvrement de 98,9%. Par rapport à 2020, ils ont progressé de 16,5% (+30,49 milliards FCFA) en raison essentiellement de la hausse du recouvrement des droits sur le commerce extérieur (+27,31 milliards FCFA).

Graphique 3 : Répartition des recettes fiscales par nature en 2021 (en milliards FCFA)



Source : DGTCP, TOFE 2021

b) Recettes non fiscales

Les recettes non fiscales ont été mobilisées à hauteur de 259,09 milliards FCFA à fin décembre 2021 sur une prévision de 210,20 milliards FCFA, soit un taux de réalisation de 123,3%. Comparé à la même période en 2020, il ressort une baisse de 8,1% équivalant à un montant de 22,98 milliards FCFA. Cette contraction est due essentiellement à la rubrique « vente non industrielle »

qui a enregistré une baisse de 13,44 milliards FCFA en 2021 en lien avec un encaissement de 32,50 milliards FCFA au titre des Licences de téléphonie mobile, moins important que celui de 2020 (51,50 milliards FCFA).

III.1.1.1.2. Recettes en capital

En 2021, il n'a pas été enregistré de recettes en capital. En effet, il n'y a pas eu de cessions d'actifs contrairement à 2020 (304,70 millions FCFA).

III.1.1.2. Dons³

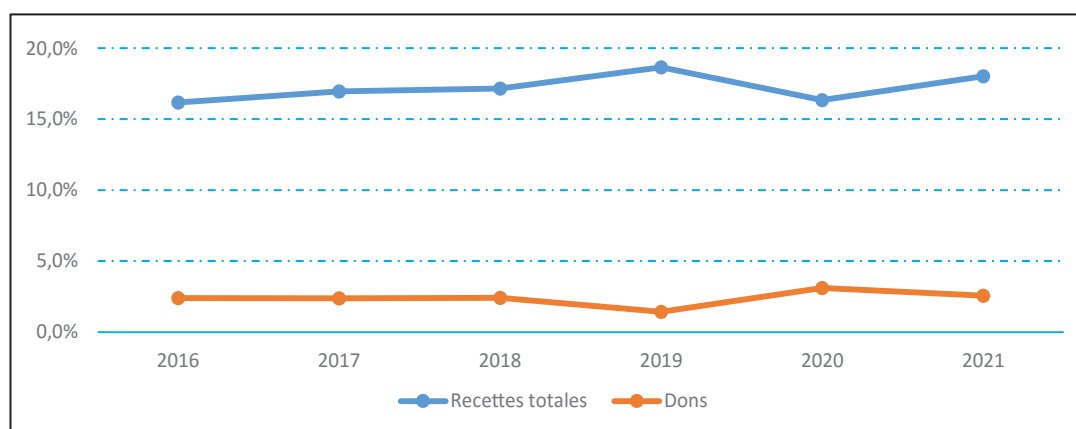
À fin décembre 2021, les dons ont été mobilisés à hauteur de 277,24 milliards FCFA sur une prévision révisée de 314,47 milliards FCFA, soit un taux de décaissement de 88,2% contre 79,0% à la même période en 2020. Ce niveau de décaissement est essentiellement imputable aux dons projets qui ont été décaissés à hauteur de 196,34 milliards FCFA, représentant 82,6% de la prévision. Les dons programmes quant à eux, ont été

décaissés à hauteur de 105,4%.

Comparativement à 2020, les dons ont enregistré une baisse de 12,3% (-38,72 milliards FCFA), en lien avec la contraction des dons programmes (-78,78 milliards FCFA). Cette contraction s'explique principalement par la non-reconduction de certains programmes d'appuis budgétaires spécifiques reçus en 2020 des PTF dans le cadre de la lutte contre la covid-19 (101,10 milliards FCFA).

Rapportés au PIB nominal, les dons en 2021 ont représenté 2,6% en baisse de 0,5 point de pourcentage par rapport à 2020.

Graphique 4 : Évolution des recettes totales et dons en proportion du PIB de 2016 à 2021 (en %)



Source : DGESS à partir des données du TOFE de 2016 à 2021

Sur la période 2016-2021, les recettes totales ont en moyenne représenté 17,2% du PIB contre 2,4% pour les dons mobilisés. Les dons en pourcentage du PIB ainsi que la part des recettes totales dans la richesse intérieure créée sont en hausse.

Toutefois, en 2020, les finances publiques ont enregistré une contraction des recettes totales qui a été compensée par une hausse des dons reçus des partenaires pour faire face aux effets de la crise sanitaire de la covid-19.

Tableau 2 : Évolution des recettes totales et dons sur la période 2016-2021 (en milliards FCFA)

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Recettes fiscales	1 075,39	1 238,24	1 354,27	1 424,86	1 377,02	1 687,51
Recettes non fiscales	155,09	151,03	176,60	322,83	282,05	259,08
Recettes courantes	1 230,48	1 389,27	1 530,86	1 747,70	1 659,08	1 946,59
Recettes en capital	0,03	0,00	0,00	0,00	0,30	0,00
Recettes totales	1 230,51	1 389,27	1 530,86	1 747,70	1 659,38	1 946,59
Dons projets	100,84	119,95	122,39	45,89	156,28	196,35
Dons programmes	81,20	74,36	92,70	88,38	159,68	80,89
Total dons	182,04	194,30	215,09	134,27	315,96	277,24
Recettes totales et dons	1 412,55	1 583,57	1 745,95	1 881,97	1 975,34	2 223,83
PIB nominal	6 790,27	7 497,65	7 871,00	8 260,13	10 121,95	10 802,45
Part des recettes totales dans le PIB (en %)	18,1	18,5	19,4	21,8	16,4	18,0
Part des dons dans le PIB (en %)	2,7	2,6	2,7	1,6	3,1	2,6
Part des recettes totales et dons dans le PIB (en %)	20,8	21,1	22,2	22,8	19,5	20,6

Source : DGESS à partir des données du TOFE de 2016 à 2021

III.1.2. Dépenses totales et prêts nets

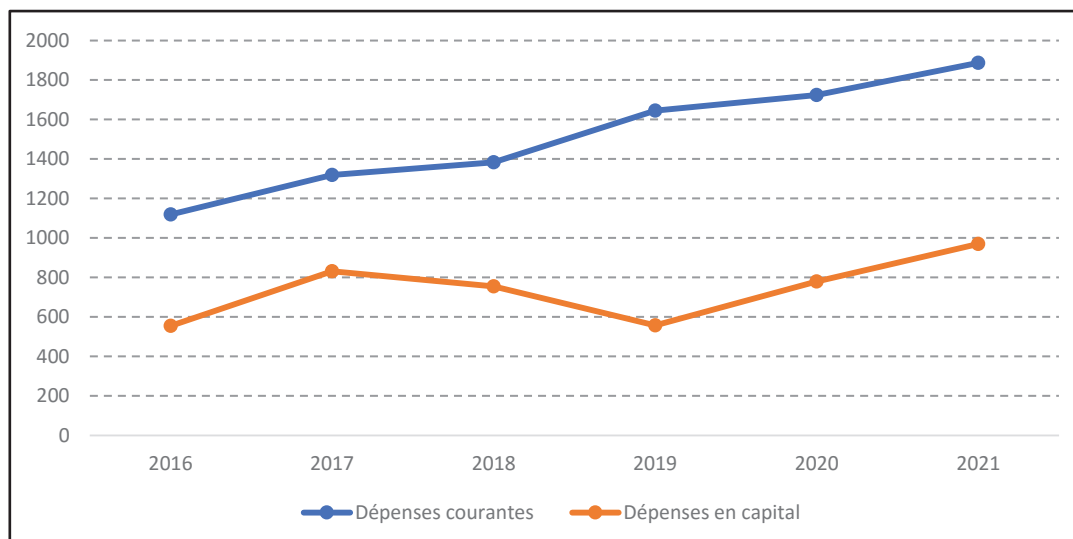
Les dépenses totales et prêts nets se sont établis à 2 867,23 milliards FCFA à fin décembre 2021, sur une prévision de 2 659,71 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 107,8% contre 102,6% en 2020.

III.1.2.1 Dépenses totales

Sur une prévision de 2 669,78 milliards FCFA, les dépenses totales ont été exécutées à hauteur de 2 856,99 milliards FCFA à fin décembre 2021, soit un taux d'exécution de 107,0% contre 102,4% en 2020. Comparativement à l'année 2020, il ressort une augmentation des dépenses totales de 12,3% (+312,71 milliards FCFA).

Le ratio dépenses totales sur le PIB est ressorti à 26,4% en 2021 contre 25,1% en 2020.

Graphique 5 : Évolution des composantes des dépenses publiques sur la période 2016-2021 (en milliards FCFA)



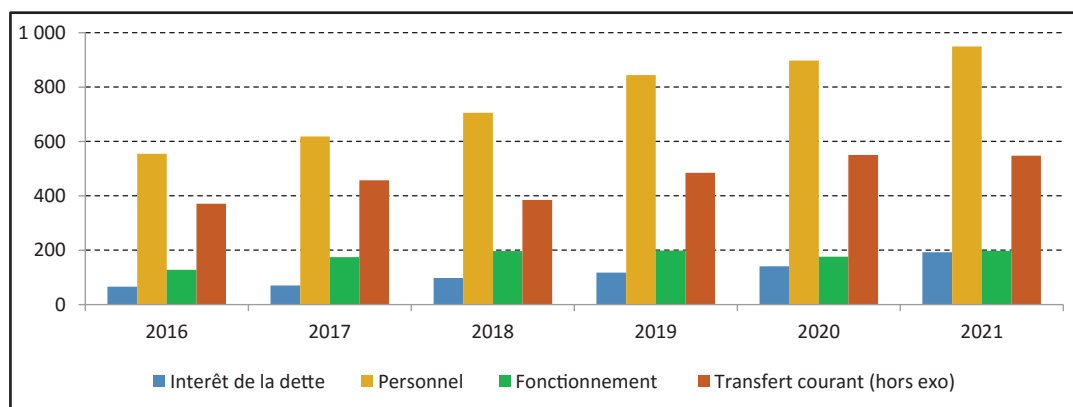
Source : DGEES à partir des données du TOFE de 2016 à 2021.

Sur la période 2016-2021, l'évolution des dépenses courantes a été marquée par une tendance haussière. Quant aux dépenses en capital, elles ont connu un accroissement continu depuis 2020 après les baisses enregistrées en 2018 et 2019.

III.1.2.1.1 Dépenses courantes

Sur une prévision révisée de 1 757,60 milliards FCFA, les dépenses courantes ont été exécutées à hauteur de 1 887,52 milliards FCFA en 2021, soit un taux d'exécution de 107,4%. Comparativement à l'année 2020, elles ont enregistré une augmentation de 7,0% en lien avec la hausse de l'ensemble de ses composantes, excepté les transferts courants (-0,4%).

Graphique 6 : Évolution des composantes des dépenses courantes sur la période 2016-2021 (en milliards FCFA)



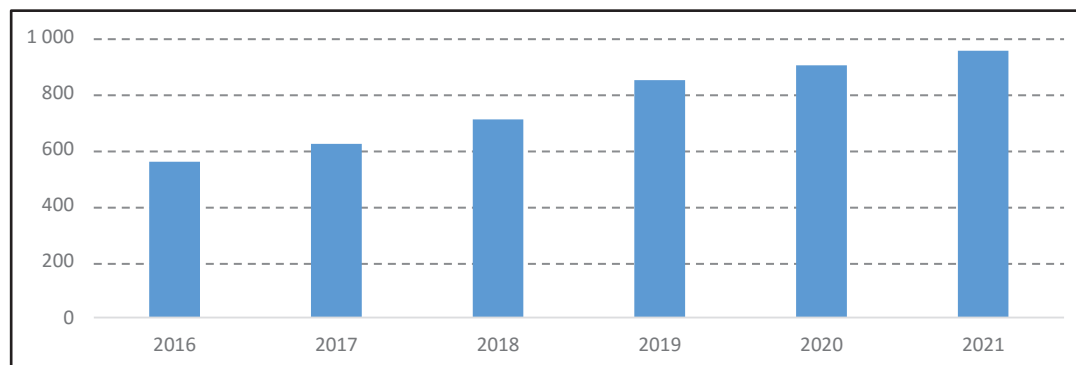
Source : DGEES à partir des données du TOFE de 2016 à 2021.

Le graphique ci-dessus montre que sur la période 2016-2021, les dépenses courantes sont dominées principalement par les dépenses de personnel et les transferts courants. En 2021, les dépenses de personnel et des transferts ont représenté respectivement 50,3% et 29,0% des dépenses courantes.

a) Dépenses de personnel

Les dépenses de personnel se sont chiffrées à 949,55 milliards FCFA à fin décembre 2021 sur une prévision annuelle de 950,00 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 100,0% contre 102,2% l'année précédente. Par rapport à 2020, les dépenses de personnel ont progressé de 5,8% (+52,34 milliards FCFA), contre une hausse de 6,3% une année plus tôt. Cet accroissement s'explique entre autres par la prise en charge des actes de promotions statutaires (avancements, bonifications, reclassements etc.), des effectifs additionnels d'agents de l'Etat et des actes relatifs à la mise à jour de la situation indemnitaire des agents.

Graphique 7 : Évolution des dépenses de personnel sur la période 2016-2021 (en milliards FCFA)



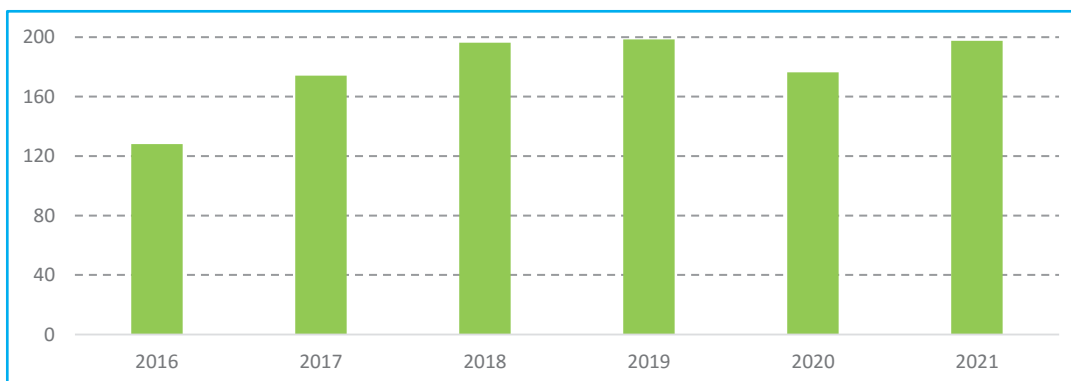
Source : DGEES à partir des données du TOFE de 2016 à 2021.

Sur la période 2016-2021, le graphique montre que les dépenses de personnel ont connu une augmentation continue avec une croissance annuelle moyenne de 11,5%. Toutefois, on observe un ralentissement de la croissance depuis 2020.

b) Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement ont été exécutées en 2021 à hauteur de 197,54 milliards FCFA sur une prévision révisée de 205,51 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 96,1% contre 94,5% en 2020. En comparaison à leur niveau de 2020, elles ont enregistré une hausse de 12,1% (+21,25 milliards FCFA). Cette augmentation a été portée essentiellement par les prestations de service (+ 4,64 milliards FCFA), les frais de transport et de mission (+3,62 milliards FCFA), les charges liées à l'eau, l'électricité, gaz et autres sources d'énergie (+ 2,80 milliards FCFA) et les loyers et charges locatives (+2,04 milliards FCFA).

Graphique 8 : Évolution des dépenses de fonctionnement sur la période 2016-2021 (en milliards FCFA)



Source : DGESS à partir des données du TOFE de 2016 à 2021.

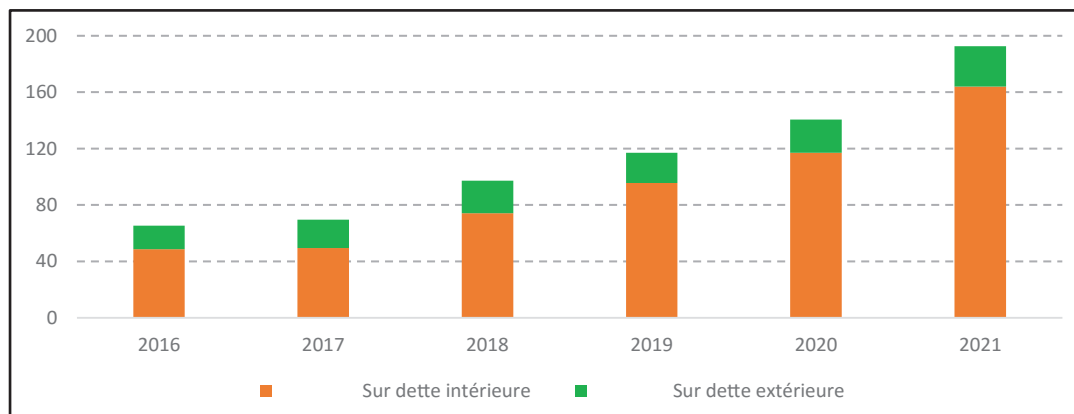
Sur la période sous-revue, il ressort une tendance haussière des dépenses de fonctionnement entre 2016 et 2019 suivie d'un repli en 2020 et d'une reprise en 2021 pour se situer au même niveau qu'en 2019. En somme, il ressort une hausse annuelle moyenne de 9,1%.

c) Intérêts dus

Les intérêts de la dette ont été payés à hauteur de 192,55 milliards FCFA à fin décembre 2021 sur une prévision annuelle de 173,60 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 110,9% contre 123,3% en 2020. Ils sont constitués de 85,1% d'intérêts dus sur la dette intérieure et de 14,9% d'intérêts dus sur la dette extérieure.

Par rapport à 2020, les intérêts payés ont connu une hausse de 37,0% (+51,97 milliards FCFA), liée principalement à l'augmentation de sa composante intérieure (+46,90 milliards FCFA) notamment les paiements des intérêts des émissions des titres publics (obligations et bons du trésor).

Graphique 9 : Structure des intérêts dus sur la période 2016-2021 (en milliards FCFA)



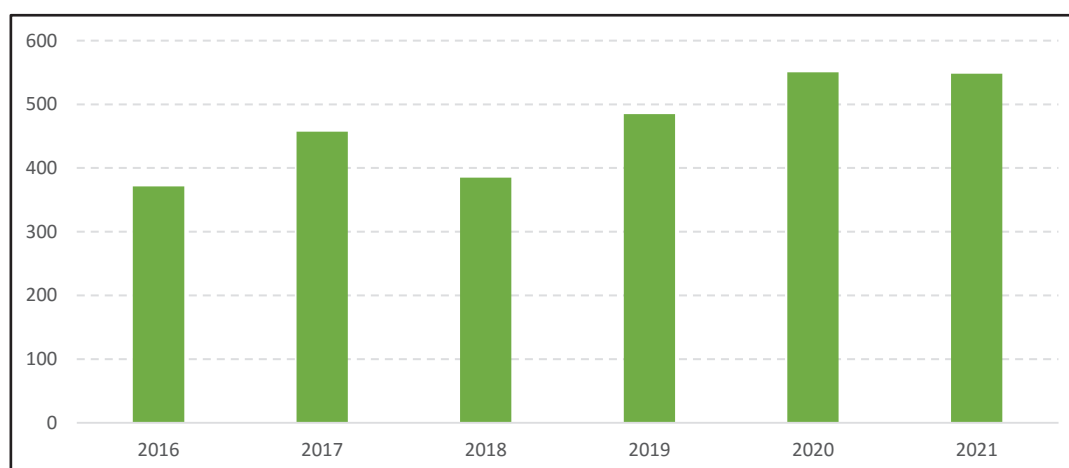
Source : DGESS à partir des données du TOFE de 2016 à 2021.

Le graphique affiche une tendance haussière des intérêts de la dette sur toute la période.

d) Transferts courants

A fin décembre 2021, les transferts courants ont été exécutés à hauteur de 547,48 milliards FCFA sur une prévision de 428,49 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 127,9%. Comparativement à l'année 2020, ils sont en baisse de 0,4% (-2,32 milliards FCFA). Cette situation est expliquée principalement par la forte baisse (-66,83 milliards FCFA) enregistrée au titre des subventions des hydrocarbures, compensée entre autres par la hausse des subventions accordées aux EPE (+14,35 milliards FCFA).

Graphique 10 : Évolution des transferts courants sur la période 2016-2021 (en milliards FCFA)



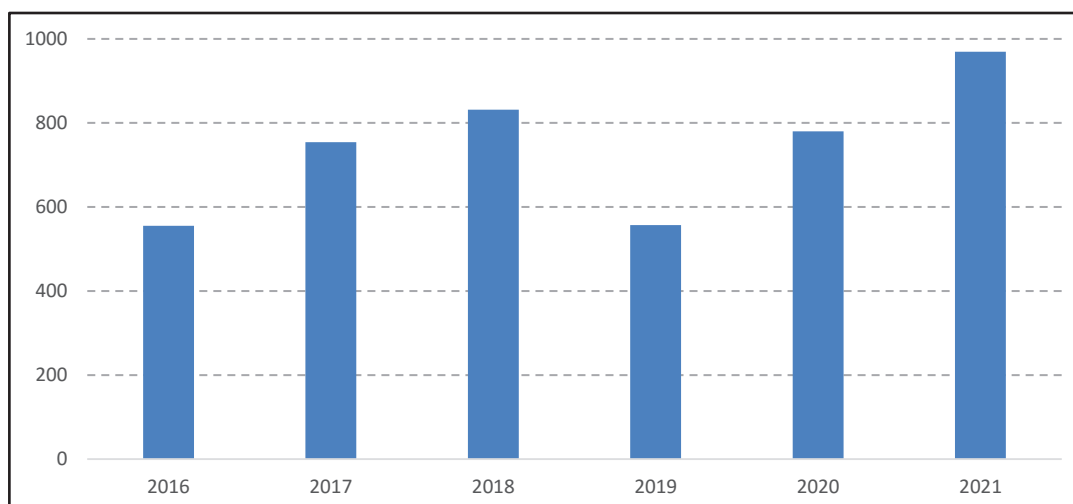
Source : DGESE à partir des données du TOFE de 2016 à 2021.

Le graphique montre que sur la période 2016-2021, les transferts courants ont connu une tendance haussière avec une croissance annuelle moyenne de 8,1%.

III.1.2.1.2 Dépenses en capital

Les dépenses en capital se sont établies à 969,47 milliards FCFA en 2021 sur une prévision de 912,19 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 106,3% contre 93,3% en 2020. Comparativement à 2020, elles sont en hausse de 24,3% (+189,47 milliards FCFA) en lien avec la hausse des dépenses d'investissement et d'équipement.

Graphique 11 : Évolution des dépenses en capital sur la période 2016-2021 (en milliards FCFA)



Source : DGESE à partir des données du TOFE de 2016 à 2021.

Le graphique montre qu'après une croissance continue de 2016 à 2018, les dépenses en capital ont enregistré un repli en 2019 avant de reprendre une deuxième phase de croissance continue à partir de 2020. La tendance de 2016-2018 était liée à une politique volontariste du Gouvernement d'augmenter les dépenses en capital pour la prise en charge des investissements structurants prévus dans le PNDES. Cette politique a engendré une hausse du déficit budgétaire qui devait se stabiliser conformément à la norme communautaire de 3% au maximum à l'horizon 2020.

Cependant, l'avènement de la crise sanitaire avec son corolaire de pression exercée sur le budget de l'Etat a contribué à creuser d'avantage le déficit.

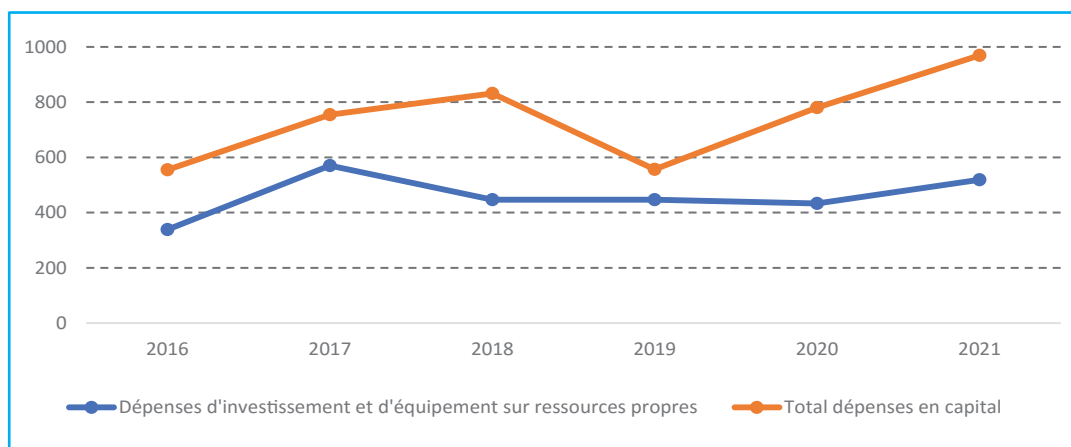
En rappel, dans le cadre de l'atténuation des effets de la crise sanitaire de la Covid-19, l'UEMOA avait autorisé les Etats à aller au-delà de la norme de 3% sans dépasser 6% en vue de leur permettre de faire face aux effets de la crise.

a) Dépenses d'investissements sur ressources propres

A fin décembre 2021, les dépenses d'investissements financées sur ressources propres se sont situées à 518,66 milliards FCFA sur une prévision de 546,61 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 94,9%. Comparé à 2020, il ressort une hausse de 19,8% (+85,74 milliards FCFA).

Rapportées au PIB nominal, les dépenses d'investissements sur ressources propres sont passées de 4,3% en 2020 à 4,8% en 2021.

Graphique 12 : Evolution des dépenses d'investissements financées sur ressources propres et des dépenses en capital sur la période 2016-2021 (en milliards FCFA)



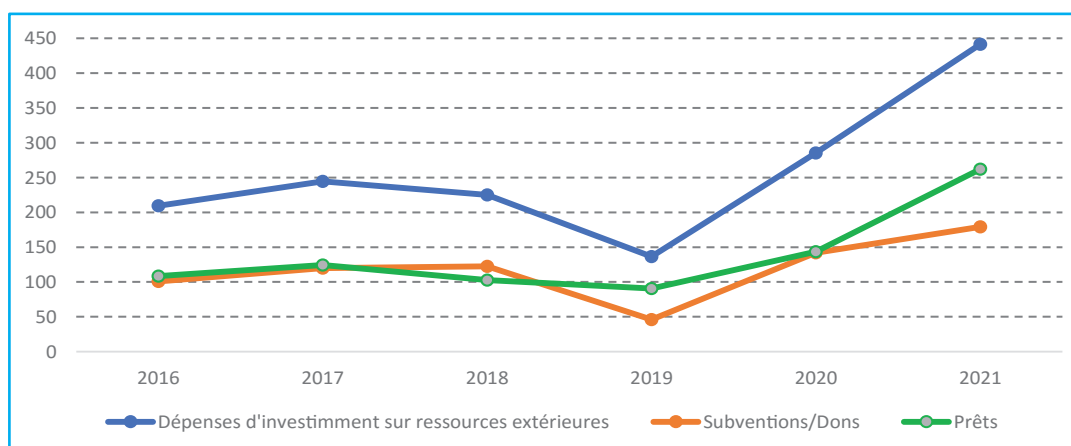
Source : DGEES à partir des données du TOFE de 2016 à 2021.

Sur la période sous revue, les dépenses en capital évoluent au même rythme que celles financées sur ressources propres. Toutefois, à partir de 2020, les dépenses en capital ont enregistré une forte croissance en lien avec l'augmentation des investissements financés sur ressources extérieures.

b) Dépenses d'investissements sur ressources extérieures

En 2021, les dépenses d'investissement financées sur ressources extérieures ont été exécutées à hauteur de 441,27 milliards FCFA sur une prévision annuelle de 345,58 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 127,7%. Ces dépenses ont été financées par les dons et les prêts respectivement de 179,30 milliards FCFA et 261,96 milliards FCFA. Par rapport à 2020, il ressort une hausse de 54,6% (+ 155,88 milliards FCFA) en lien avec l'augmentation de l'ensemble de ses sous composantes.

Graphique 13 : Evolution des investissements financés sur ressources extérieures et leurs composantes sur la période 2016-2021 (en milliards FCFA)



Source : DGEES à partir des données du TOFE de 2016 à 2021.

Le graphique ci-dessus montre que sur la période 2016-2021, les dépenses d'investissement sur ressources extérieures ont été imprimées par les subventions et dons. En effet, les deux courbes présentent la même allure sur la période sous revue.

c) Transferts en capital et restructuration

Les transferts en capital ont été exécutés à hauteur de 9,55 milliards FCFA en 2021 contre 61,69 milliards FCFA en 2020, soit une baisse de 84,5%. Cette situation s'explique par la baisse des appuis spécifiques alloués aux entreprises pour faire face aux effets de la Covid-19.

III.1.2.2 Prêts nets

Sur une prévision de -10,07 milliards FCFA, les prêts nets se sont établis à +10,24 milliards FCFA en 2021 traduisant un remboursement plus important que les crédits octroyés.

Tableau 3 : Récapitulatif des dépenses et prêts nets sur la période 2016-2021 (en milliards FCFA)

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Intérêts dus	65,35	69,52	97,24	117,07	140,58	192,55
<i>Intérieur</i>	48,54	49,35	74,14	95,56	117,03	163,93
<i>Extérieur</i>	16,81	20,16	23,10	21,51	23,55	28,62
Personnel	554,47	617,95	705,11	844,43	897,21	949,55
Fonctionnement	127,98	174,08	196,22	198,43	176,29	197,54
Transfert courant (hors exo)	370,94	457,12	384,79	484,56	510,22	547,88
Total dépenses courantes	1 118,75	1 318,66	1 383,36	1 644,48	1 724,30	1 887,52
Dépenses d'investissement et d'équipement	547,96	814,82	672,11	555,48	718,31	959,92
<i>Investissement sur ressources propres</i>	338,55	570,38	446,95	418,99	432,92	518,66
<i>Investissement sur ressources extérieures</i>	209,41	244,44	225,16	136,50	285,39	441,27
<i>Dons</i>	100,84	119,95	122,39	45,89	141,93	179,30
<i>Prêts</i>	108,57	124,49	102,77	90,60	143,46	261,96
Transfert en capital	6,99	16,52	82,23	1,31	61,69	9,55
Total dépenses en capital	554,95	831,33	754,34	556,79	780,00	969,47
Total dépenses publiques	1 673,70	2 150,00	2 137,70	2 201,27	2 504,30	2 856,99
Prêts nets	-8,66	-3,53	-10,10	-23,85	-4,35	10,24
Dépenses total et prêts nets	1 665,04	2 146,47	2 127,61	2 177,42	2 499,95	2 867,23
PIB	7 605,12	7 497,70	8 920,42	9 369,19	10 154,90	10 795,40
Part des dépenses publiques dans le PIB (en %)	22,01	28,68	23,96	23,49	24,66	26,46
Part des dépenses totales et prêts nets dans le PIB (en %)	21,89	28,63	23,85	23,24	24,62	26,56

Source : DGESS à partir des données du TOFE de 2016 à 2021.

III.1.3. Soldes budgétaires et financement

III.1.3.1 Principaux soldes caractéristiques

Il s'agit du solde global base engagement, du solde global base caisse et du solde de base. Ces soldes sont tous ressortis déficitaires en 2021.

a) Solde global base engagement⁴

Le solde global base engagement s'est situé à -643,40 milliards FCFA en 2021 contre -524,61 milliards FCFA en 2020, en dégradation de 118,79 milliards FCFA. Ce solde a représenté -6,0% du PIB nominal en 2021 contre -5,2% en 2020.

Graphique 14 : Évolution du solde global base engagement sur la période 2016-2021 (en milliards FCFA)



Source : DGEES à partir des données du TOFE de 2016 à 2021.

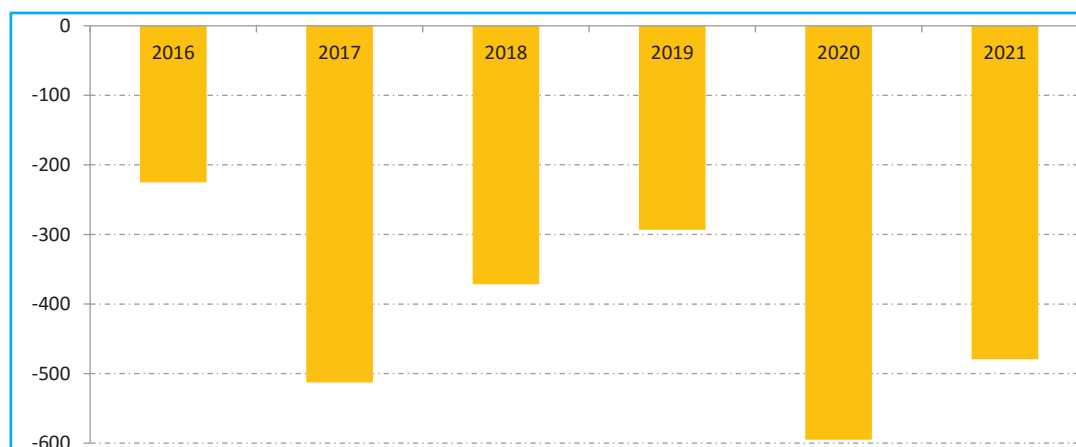
b) Solde de base⁵

Le solde de base est ressorti à -479,37 milliards FCFA en 2021 contre -595,16 milliards FCFA en 2020, soit une amélioration de 115,79 milliards FCFA. Rapporté au PIB nominal, le solde de base a représenté -4,4% en 2021 contre -5,9% en 2020.

L'amélioration du déficit en 2021 se justifie par une hausse plus importante des recettes propres (+287,21 milliards FCFA) que la hausse des dépenses courantes (+123,24 milliards FCFA) et des dépenses d'investissement sur ressources propres (+85,74 milliards FCFA).

⁴ Le solde global base engagement mesure l'écart entre les ressources (recettes totales et dons) et les dépenses (dépenses totales et prêts nets)
⁵ Le solde de base s'obtient en déduisant des recettes hors dons, les dépenses courantes et les dépenses d'investissement sur ressources propres. Il permet de mesurer la soutenabilité de la politique budgétaire.

Graphique 15 : Évolution du solde de base sur la période 2016-2021 (en milliards FCFA)

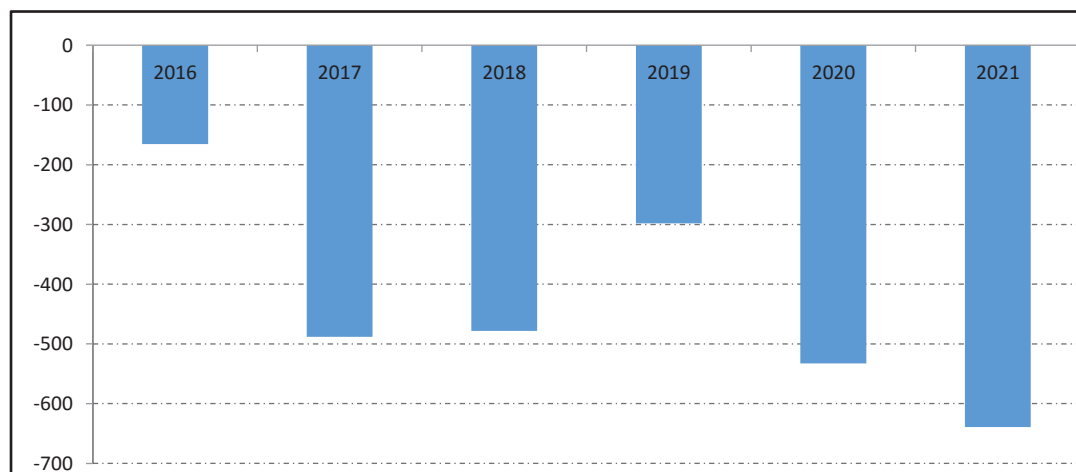


Source : DGEES à partir des données du TOFE de 2016 à 2021.

c) Solde global base caisse

A fin décembre 2021, le solde global base caisse s'est affiché à -639,16 milliards FCFA contre -532,83 milliards FCFA à la même période en 2020, traduisant une aggravation du déficit de 106,33 milliards FCFA. Ce solde a représenté -5,9% du PIB nominal en 2021 contre -5,2% en 2020.

Graphique 16 : Évolution du solde global base caisse sur la période 2016-2021 (en milliards FCFA)



Source : DGEES à partir des données du TOFE de 2016 à 2021.

Sur la période 2016-2021, le plus faible niveau de déficit de ce solde a été observé en 2016 (165,40 milliards FCFA) et le déficit le plus élevé en 2021.

⁶ Le solde global base caisse correspond à la différence entre les recettes totales y compris les dons et les dépenses totales et prêts nets augmentée des ajustements caisses.

III.1.3.2 Financement du déficit

D'un montant de 643,41 milliards FCFA, le financement du déficit de 2021 est en hausse de 21,0% par rapport à celui de 2020.

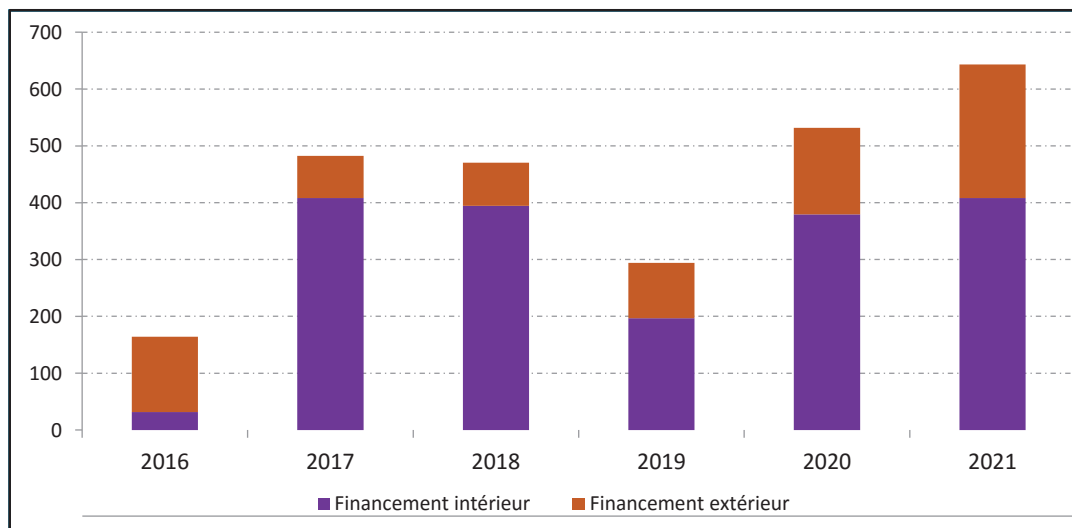
a) Financement extérieur

Le financement extérieur net est ressorti à 235,39 milliards FCFA en 2021 contre 152,41 milliards FCFA à la même période de 2020, enregistrant ainsi une hausse de 54,4%. Il est composé des décaissements obtenus à hauteur de 307,68 milliards FCFA, diminué de l'amortissement de la dette extérieure de 72,29 milliards FCFA.

b) Financement intérieur⁷

En 2021, le financement intérieur net s'est affiché à 408,02 milliards FCFA contre 379,31 milliards FCFA en 2020, soit une hausse de 7,6%, représentant un montant de 28,72 milliards FCFA. La hausse est portée principalement par le financement non bancaire (+53,79 milliards FCFA), le financement bancaire ayant subi une baisse de 25,07 milliards FCFA.

Graphique 17 : Evolution du financement sur la période 2016-2021 (en milliards FCFA)



Source : DGEES à partir des données du TOFE de 2016 à 2021.

III.2 ANALYSE DE L'EVOLUTION DES APPUIS BUDGETAIRES⁸

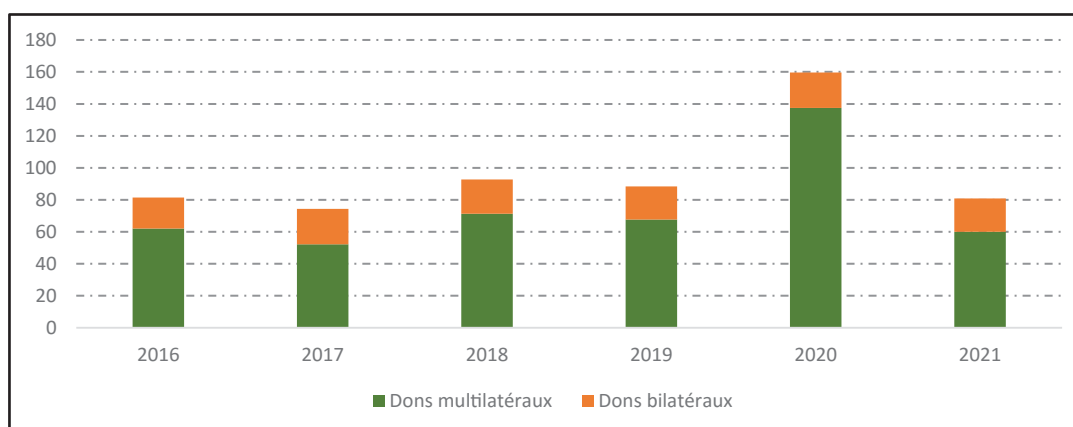
En 2021, le décaissement total des appuis budgétaires s'est situé à 126,61 milliards FCFA sur une prévision base loi de finances rectificative de 126,33 milliards FCFA, (hors remise de dette du FMI de 16,6 milliards FCFA) soit un taux de décaissement de 100,2%. Il a connu une baisse de 63,0% comparativement à 2020, où il s'est établi à 342,35 milliards FCFA. Cette contraction s'explique principalement par la non-reconduction de certains programmes d'appuis budgétaires spécifiques reçus en 2020 des PTF dans le cadre de la lutte contre la covid-19 (101,10 milliards FCFA).

III.2.1. Dons

Au 31 décembre 2021, les dons programmes ont été décaissés à hauteur de 80,89 milliards FCFA. Sur des prévisions base LFR (hors remise de dette du FMI de 16,6 milliards FCFA) de 76,78 milliards FCFA, les dons programmes ont atteint un taux de décaissement de 105,4% contre 90,4% en 2020. Ce taux s'explique par des décaissements des appuis de l'UEMOA, de la Suisse, du Danemark et de l'Allemagne qui n'étaient pas initialement prévus dans la Loi de Finances rectificative 2021 (9,07 milliards FCFA).

La comparaison des décaissements de dons programmes de 2020 et 2021 fait ressortir une baisse de 78,78 milliards FCFA (-49,3%).

Graphique 18 : Evolution des dons reçus (type de partenaires) au titre des appuis budgétaires sur la période 2016-2021 (en milliards FCFA)



Source : DGEES, à partir des données de la DGCOOP

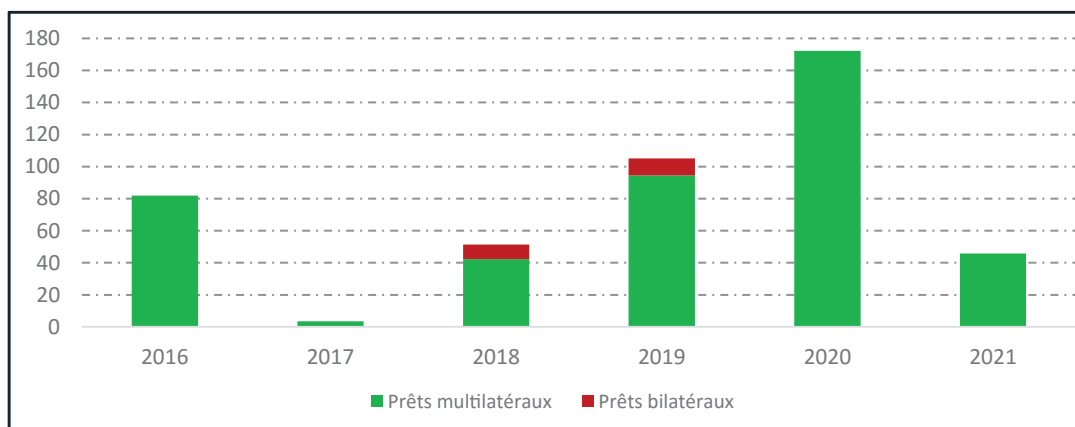
Sur la période 2016-2021, les dons reçus proviennent essentiellement des partenaires multilatéraux (en moyenne 76,6% des dons reçus au titre des appuis budgétaires).

⁸ Les données proviennent de la Direction générale de la coopération (DGCOOP).

III.2.2. Prêts

Le montant des prêts programmes décaissé en 2021 s'est situé à 45,72 milliards FCFA sur une prévision de 49,56 milliards FCFA, soit un taux de 92,3%. Relativement à 2020 où les décaissements sont ressortis à 182,68 milliards FCFA, une forte contraction de 75,0% (-136,96 milliards FCFA) est constatée sur les décaissements en 2021. Cette baisse remarquable en 2021 s'explique essentiellement par l'annulation de la dernière tranche des ressources du programme de la Banque Africaine de Développement, la fin des programmes de la France (prêt de soutien budgétaire) et du FMI ainsi que la non reconduction de l'apport spécifique du FMI (69,30 milliards FCFA) et d'autres partenaires pour lutter contre les effets de la covid-19.

Graphique 19 : Evolution des prêts contractés au titre des appuis budgetaires sur la période 2016-2021 (en milliards FCFA)



Source : DGEES à partir des données du TOFE 2016 à 2021.

Tableau 4 : Synthèse des appuis budgétaires par type de partenaires sur la période 2016-2021 (en milliards FCFA)

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Multilatérale	144,00	55,65	113,45	162,25	309,62	105,64
Prêts	81,98	3,53	42,20	94,61	172,18	45,72
Dons	62,02	52,11	71,2	67,65	137,44	59,92
Bilatérale	19,35	22,24	21,45	29,92	32,73	20,97
Prêts	0,00	0,00	0,00	9,18	10,50	0,00
Dons	19,35	22,24	21,45	20,74	22,23	20,97
Total appuis budgétaires	163,35	77,89	134,90	192,17	342,35	126,61
Prêts	81,98	3,53	42,20	103,79	182,68	45,72
Dons	81,37	74,36	92,70	88,38	159,68	80,89

Source : DGEES à partir des données du TOFE de 2016 à 2021.

III.3 MOBILISATION DE L'ÉPARGNE NATIONALE ET SOUS RÉGIONALE

Encadré 4 : Définition de quelques concepts (Bons, Obligations, Emissions et Maturité)

1. Bons Assimilables du Trésor (BAT)

Les Bons Assimilables du trésor (BAT) sont des titres de créances à court terme (maturité de moins de deux ans) émis par l'Etat par voie d'adjudication. Un titre assimilable est un titre qui peut être émis une première fois pour une taille déterminée, puis abonder dans le cadre de nouvelles émissions. Chaque nouvelle tranche de titre émise est rattachée aux tranches antérieures et possède les mêmes caractéristiques (nominal unitaire, date de maturité, base de calcul des intérêts). Seul les taux et les dates d'émission changent.

2. Obligations Assimilables du Trésor

Les Obligations Assimilables du Trésor (OAT) sont des titres de créances à moyen et long terme (maturité supérieure ou égale à trois ans), émis par l'Etat par voie d'adjudication. Un titre assimilable est un titre qui peut être émis une première fois pour une taille déterminée, puis abonder dans le cadre de nouvelles émissions. Ces Obligations sont dites assimilables car chaque nouvelle tranche de titre émise est rattachée aux tranches antérieures et possèdent les mêmes caractéristiques (identifiant ISIN, nominal unitaire, coupon, dates de détachement des coupons, dates de paiement de principal, date de maturité, base de calcul des intérêts). Seuls les prix d'émissions ainsi que les dates des émissions changent.

3. Emission par adjudication et émission par syndication

Il existe deux voies d'émissions de titres publics pour les Etats de l'Union. Il s'agit de l'adjudication et de la syndication.

L'adjudication est une vente aux enchères des titres publics (BAT et OAT).

La syndication renvoie à un regroupement de plusieurs partenaires, généralement des Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (SGI), dans le but de réaliser une opération financière (levée de fonds par exemple). C'est le rassemblement de ces SGI qui est dénommé « syndicat ».

4. La maturité

La maturité est la durée de vie des titres. S'il s'agit d'un bon, la durée peut être de 3 mois, de 6 mois ou de 12 mois.

Les maturités des obligations sont supérieures ou égales à 3 ans.

Au titre de l'année 2021, l'État burkinabè, à travers le Trésor public, a poursuivi sa politique de mobilisation de l'épargne nationale et sous régionale en vue de faire face aux besoins de trésorerie et pour le financement des projets et programmes de développement.

A cet effet, un calendrier annuel d'émissions de titres publics a été élaboré dont la mise en œuvre a permis d'organiser trente-sept (37) émissions pour un montant de 1 389,09 milliards FCFA contre trente et un (31) en 2020 pour un montant mobilisé de 1 072,97 milliards FCFA, soit une hausse de 29,5% (+316,12 milliards FCFA).

Ces émissions sont constituées de bons assimilables de trésor et des obligations du trésor.

III.3.1. Bons Assimilables du Trésor

En 2021, treize (13) émissions de bons d'une valeur de 455,46 milliards FCFA ont été réalisées contre quinze (15) émissions en 2020 (437,19 milliards FCFA), soit une hausse de 4,8% (+18,27 milliards FCFA).

Afin de renforcer la reprise de l'activité et de soutenir les plans de relance économique des Etats membres de l'UEMOA après la COVID-19, la BCEAO a pris de nouvelles mesures pour accompagner les émissions de titres publics. En effet, dans le cadre de ces mesures, des « Bons de Soutien et de Résilience » (BSR) ont été initiés pour permettre aux Etats de lever des ressources aux meilleures conditions financières possibles. Il s'agissait de titres à 12 mois de maturité avec des taux de soumissions plafonnés à 3,5%, pour permettre aux Etats de faire face à leurs besoins immédiats de trésorerie.

Globalement, le taux de souscription moyen annuel s'est contracté en passant de 342,9% en 2020 à 245,7% en 2021. Cette situation traduit toutefois la confiance renouvelée du marché financier en la qualité de la signature du Burkina Faso.

Par ailleurs, les coûts de la mobilisation des ressources ont connu une baisse. De façon générale, les taux moyens pondérés des bons ont été relativement plus bas en 2021 que ceux de 2020 quel que soit la maturité (cf. tableau ci-dessous).

Tableau 5 : Evolution des taux moyens pondérés (TMP) en 2020 et en 2021

TMP	Taux moyen pondéré minimum			Taux moyen pondéré maximum		
	3 mois	6 mois	12 mois	3 mois	6 mois	12 mois
2021	2,4452	3,4227	2,4614	2,4452	3,9000	4,3283
2020	2,2501	4,78460	4,30000	3,9658	4,9648	5,3673
Écart	0,1951	-1,3619	-1,8386	-1,5206	-1,0648	-1,0390

Source : DGESS à partir des données du TOFE de 2020 à 2021.

III.3.2. Obligations du Trésor

Concernant les obligations du Trésor, un montant de 933,63 milliards FCFA a été mobilisé en 2021 sur le marché financier régional de l'UEMOA (à travers vingt-quatre (24) émissions dont vingt-deux (22) par adjudication et deux (2) par Appel public à l'épargne (APE)) contre 635,77 milliards FCFA en 2020, soit une hausse de 46,9% (+297,86 milliards FCFA). Cette situation est conforme à l'une des recommandations phares de la stratégie d'endettement qui a été de privilégier la dette intérieure d'une part et de contribuer à la dynamisation du marché financier sous régional d'autre part.

Le taux de souscription moyen de ces émissions en 2021 est ressorti à 173,5% contre 246,5% en 2020.

Tout comme pour les bons, des « Obligations de Relance » (OdR) ont également été initiées pour le financement des plans de relance économique. A cet effet, les rendements moyens pondérés des obligations ont connu une baisse quel que soit leur maturité (cf. tableau ci-dessous).

Tableau 6 : Evolution des rendements moyens pondérés en 2020 et en 2021

Rendement	Minimum				Maximum			
Maturité	3 ans	5 ans	7 ans	10 ans	3 ans	5 ans	7 ans	10 ans
2021	3,46	4,53	5,61	6,15	6,11	6,15	6,22	6,21
2020	5,38	6,25	6,41	6,50	6,07	6,41	6,41	6,50
Écart	-1,92	-1,72	-0,8	-0,35	0,04	-0,26	-0,19	-0,29

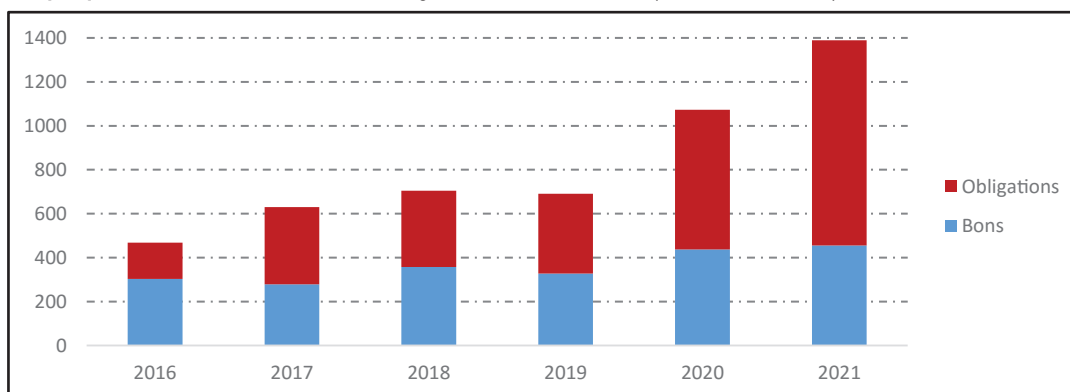
Source : DGTCP/DAMOF, situation des émissions des titres publics 2020 et 2021

Ces obligations présentent des caractéristiques qui sont, entre autres :

✓ *les émissions d'obligation par adjudication déterminées par des maturités de 3, 5, 7 et 10 ans*, des montants mis en adjudication qui varient entre 20,00 et 40,00 milliards FCFA, des montants retenus entre 27,50 et 88,00 milliards FCFA et des taux de souscription entre 210,9% et 477,3% ;

✓ *les émissions d'obligation par syndication ou appel public à l'épargne déterminées par des maturités de 10 ans*, des montants nominaux de 150,00 milliards FCFA et des montants retenus de 165,00 milliards FCFA. Les taux de souscription varient entre 150,7% et 184,1%.

Graphique 20 : Évolution des bons et obligations de 2016 à 2021 (en milliards FCFA)



Source : DGESS à partir des données sur la situation des émissions des titres publics de 2016 à 2021 de la DGTCP/DAMOF.

III.4 ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DE LA DETTE PUBLIQUE

Encadré 5 : Définition de l'encours et du service de la dette

1- **L'encours de la dette publique** est le montant décaissé des emprunts non encore remboursés ou annulé. En d'autres termes, il s'agit du total des décaissements réels moins le remboursement du principal.

2- **Le service de la dette** représente le principal remboursé ou à rembourser ainsi que les autres charges liées à l'emprunt (intérêts, commissions) payées ou à payer pendant une période donnée

L'analyse de l'évolution de la dette publique porte sur l'encours et le service de la dette publique. L'encours de la dette publique a connu une croissance annuelle moyenne de 19,9% sur la période 2016-2021. Quant au service de la dette, il a enregistré sur la période sous revue une croissance continue avec une moyenne annuelle de 28,7%.

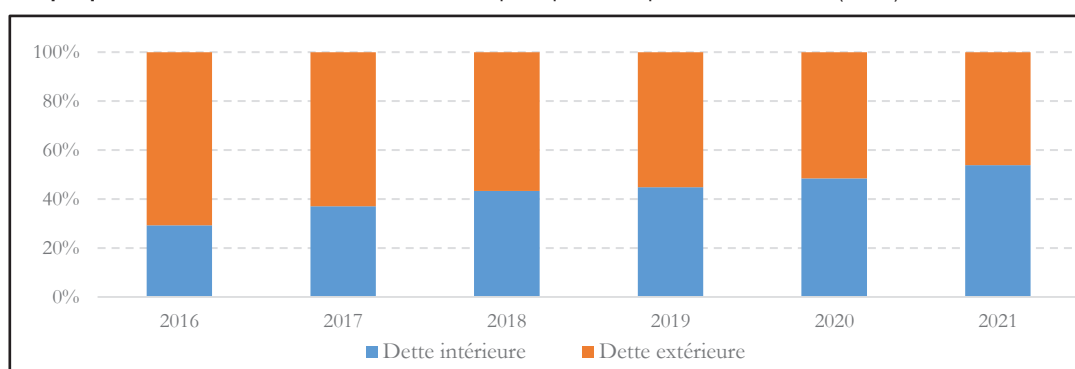
III.4.1. Encours de la dette publique

En 2021, le montant de l'encours de la dette s'est établi à 6 178,71 milliards FCFA contre 4 777,67 milliards FCFA en 2020, soit une hausse de 29,3% (+1 401,04 milliards FCFA), portée principalement par la composante intérieure (+43,8%). En effet, la composante intérieure de la dette a enregistré une hausse de 1 012,81 milliards FCFA en 2021 pour se situer à 3 326,23 milliards FCFA. La composante extérieure a également enregistré une hausse de 15,8% en 2021.

L'accroissement de l'encours de la dette publique se justifie par le recours à de nouveaux financements intérieurs (émissions de Bons et Obligations du Trésor) et extérieurs pour couvrir les besoins croissants en matière d'investissements publics.

L'encours de la dette rapporté au PIB nominal a représenté 57,2% en 2021, en hausse de 10,0 points de pourcentage par rapport à 2020.

Graphique 21 : Structure de l'encours de la dette publique sur la période 2016-2021 (en %)

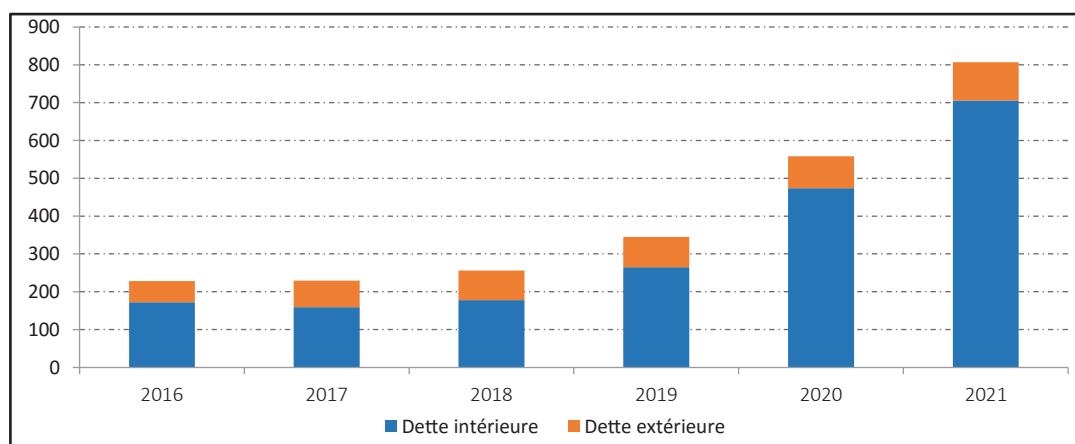


L'examen du graphique indique que la part de l'encours de la dette intérieure augmente d'année en année. Cette situation est liée en grande partie aux efforts déployés par les autorités pour la mobilisation des fonds sur le marché financier sous régional.

III.4.2. Service de la dette publique

Le service de la dette publique est passé de 558,53 milliards FCFA en 2020 à 807,00 milliards FCFA en 2021, soit un accroissement de 44,5% (+248,47 milliards FCFA), porté principalement par la dette intérieure. En effet, le service de la dette intérieure a augmenté de 49,0% (+232,22 milliards FCFA) en 2021 en lien avec un nombre important de bons et obligations échues. Quant au service de la dette extérieure, il s'est établi à 101,16 milliards FCFA en 2021, en hausse de 19,1% (+16,25 milliards FCFA) par rapport à 2020.

Graphique 22 : Evolution du service de la dette publique par composante sur la période 2016-2021 (en milliards FCFA)



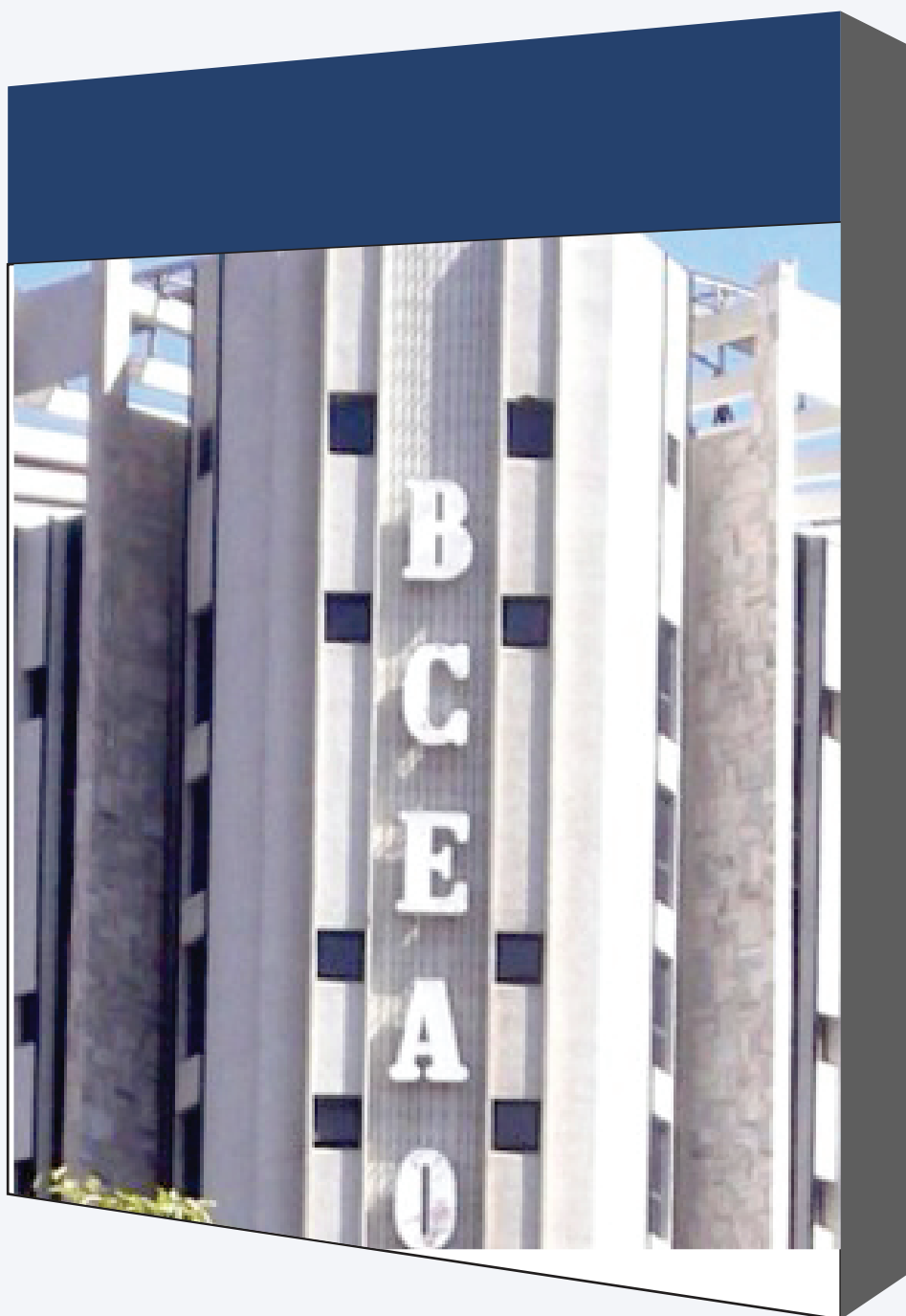
Source : DGEES à partir du bulletin statistique 2021 de la dette publique de la DGTCP, mars 2022

Sur la période 2016-2021, le service de la dette est majoritairement constitué de la composante intérieure. Cette situation est due au recours de plus en plus accru ces dernières années au financement domestique notamment les titres publics (bons et obligations du Trésor) qui sont des instruments dont les maturités sont de 3, 6 ou 12 mois pour les bons et de 3 à 10 ans pour les emprunts obligataires.

Tableau 7 : Évolution de la situation de la dette publique sur la période 2016-2021 (en milliards FCFA)

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Service de la dette	228,39	229,30	256,04	345,07	558,53	807,00
<i>Dette intérieure</i>	172,06	158,93	177,90	264,62	473,62	705,84
<i>Dette extérieure</i>	56,33	70,37	78,14	80,45	84,91	101,16
Encours de la dette	2497,04	2767,19	3365,95	3967,53	4777,67	6 178,71
<i>Dette intérieure</i>	730,97	1 024,20	1 456,39	1 778,96	2 313,42	3 326,23
<i>Dette extérieure</i>	1766,07	1 742,99	1 909,56	2 188,57	2 464,25	2 852,48
PIB nominal	7 605,12	8 191,30	8 920,42	9 369,19	10 121,95	10 802,45
Encours dette (en % du PIB)	32,8	33,8	37,7	42,3	47,2	57,20
<i>Dette intérieure</i> (en % du PIB)	9,6	12,5	16,3	19,0	22,9	30,79
<i>Dette extérieure</i> (en % du PIB)	23,2	21,3	21,4	23,4	24,4	26,41

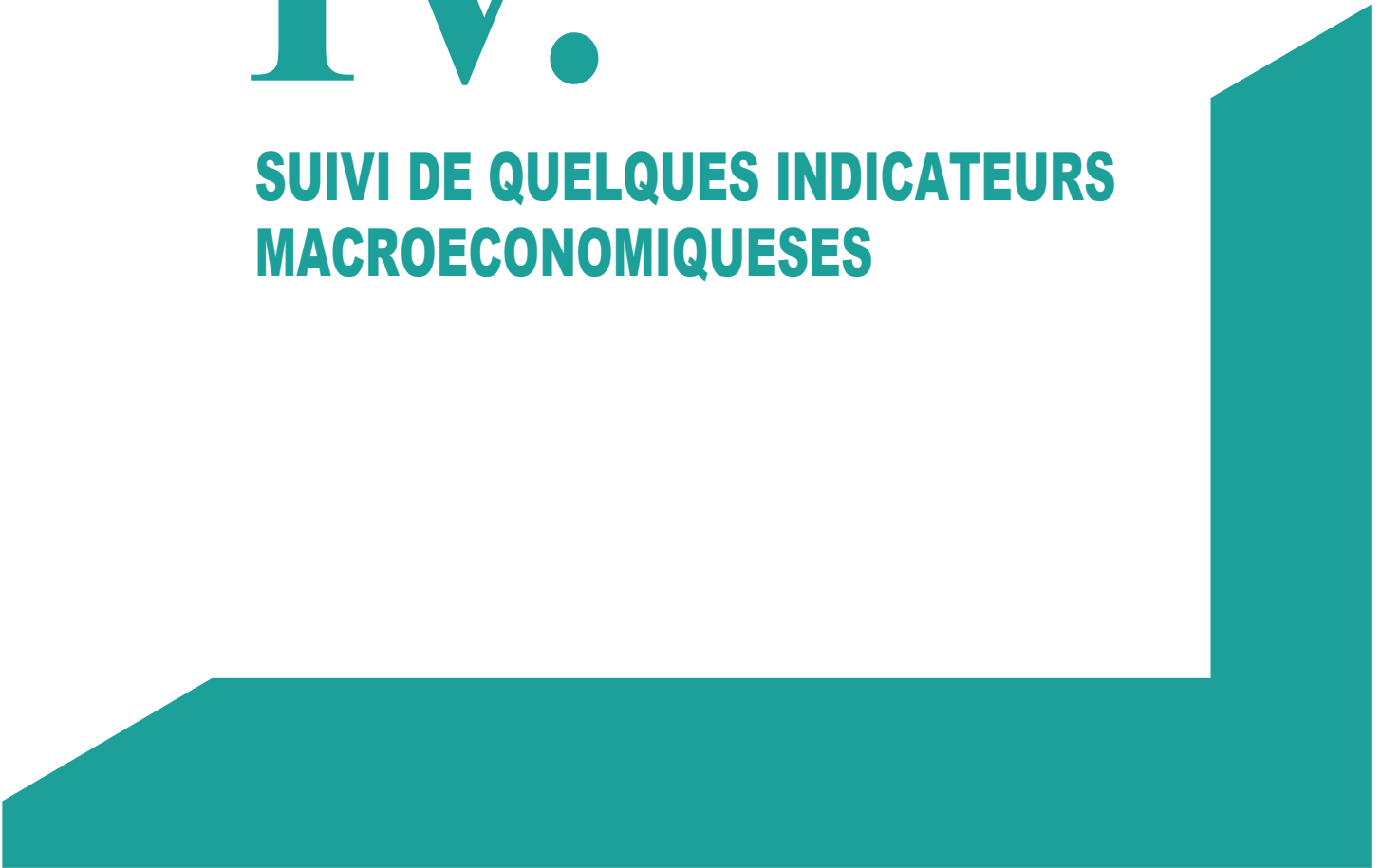
Source : DDP à partir du bulletin statistique 2021 de la dette publique, mars 2022 et DGEPI /DPAM, IAP à partir de la note technique économique de mars 2022





IV.

SUIVI DE QUELQUES INDICATEURS MACROECONOMIQUES



Encadré 6 : Définition des indicateurs macroéconomiques

1. Ratio du solde budgétaire global dons compris (base engagement) au PIB nominal

Le solde global en % du PIB représente le rapport entre les recettes totales dons y compris net des dépenses totales et prêts nets et le Produit intérieur brut nominale.

2. Taux d'inflation en moyenne annuelle

Le taux d'inflation annuel moyen est la variation du niveau de l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) entre deux années consécutives. Il mesure entre deux périodes l'évolution moyenne des prix des biens et services consommés par les ménages.

3. Encours de la dette rapporté au PIB nominal

Il représente le montant à une date donnée des décaissements de dette non encore remboursés en proportion du PIB nominal.

4. Masse salariale sur recettes fiscales

Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales représente l'ensemble des salaires et traitements rapporté aux recettes fiscales.

5. Taux de pression fiscale

Le taux de pression fiscale mesure la proportion des recettes fiscales par rapport au PIB nominal.

Cet indicateur mesure le poids des impôts dans l'économie d'un pays.

6. Investissements sur ressources propres rapportés aux recettes fiscales

La part relative des investissements sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales est le rapport entre les dépenses d'investissements financés par l'Etat et le montant total des recettes fiscales du budget de l'Etat.

7. Réserves brutes en mois d'importation

Il s'agit du produit des avoirs extérieurs bruts de la Banque centrale d'un pays par un douzième de ses importations (CAF).

Les réserves de change comprennent les avoirs de la banque centrale en or, en droits de tirage spéciaux (DTS), en devises et autres créances.

Les importations portent sur l'ensemble des acquisitions en biens et services en provenance de l'étranger.

8. Variation du taux de change nominal

La variation du taux de change nominal d'une monnaie (X) par rapport à une autre (Y) est l'évolution relative de ce taux, qui se fixe sur le marché des changes, sans prendre en compte les différences de pouvoirs d'achat des deux devises respectives.

En rappel, la Conférence des chefs d'Etats et de gouvernement (CCEG), réunie le 27 avril 2020, a décidé de la suspension temporaire de l'application du Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité (PCSCS) entre les Etats membres de l'UEMOA afin de leur permettre de disposer d'une plus grande marge de manœuvre budgétaire nécessaire pour faire face à la Covid-19. Toutefois, l'exercice de la surveillance multilatérale dans les Etats membres se poursuit conformément à la recommandation n°02/2020/CM/UEMOA du 26 juin 2020 relative aux modalités de l'exercice de la surveillance multilatérale dans les Etats membres de l'UEMOA pendant la période de suspension du Pacte.

Quant à la surveillance multilatérale au sein de la CEDEAO, après l'expiration du précédent Pacte de convergence et de stabilité en fin 2019, la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO a adopté l'acte additionnel n° A/AS.1/6/21 du 19 juin 2021 portant Pacte de convergence et de stabilité macroéconomique entre les Etats membres. La phase de convergence couvre alors la période allant de 2022 à 2026 et la phase de stabilité débute à partir du 1er janvier 2027.

Ainsi, les performances du Burkina Faso au titre des indicateurs macroéconomiques de la surveillance multilatérale de l'UEMOA en 2021 se présentent comme suit :

Tableau 8 : Indicateurs macroéconomiques au titre de 2020 et 2021

Indicateurs	2020	2021
Ratio du déficit budgétaire dons compris en % du PIB	-5,2	-6,0
Taux d'inflation en moyenne annuelle (en %)	1,9	3,9
Ratio de l'encours de la dette rapporté au PIB nominal (en % du PIB)	49,6	55,5
Ratio masse salariale sur recettes fiscales (en %)	65,0	56,2
Taux de pression fiscale (en %)	13,5	15,6

Source : SP/CNPE, avril 2022

Au regard des critères de convergence adoptés selon l'Acte additionnel A/AS.1/6/21 portant pacte de convergence et de stabilité macroéconomique entre les Etats membres de la CEDEAO du 19 juin 2021, l'état de la convergence du Burkina Faso au titre de l'année 2021 se présente comme suit :

IV.1. CRITERES DE PREMIER RANG

➤ **Ratio du déficit budgétaire dons compris (base engagement) rapporté au PIB nominal :**

il est ressorti à 6,0% en 2021, en dégradation de 0,8 point de pourcentage par

rapport à 2020, non conforme à la norme communautaire de 3% maximum du PIB nominal et à l'objectif de 5,6% de déficit budgétaire retenu dans le Programme pluriannuel de convergence (PPC) 2021-2025 ;

➤ **Taux d'inflation en moyenne annuelle** (norme inférieure ou égale à 5%) : il s'est établi à 3,9% en 2021, en hausse de 2 points de pourcentage par rapport à 2020. Le pays s'est ainsi conformé à la norme communautaire. Cependant, l'objectif fixé par le PPC 2021-2025 (1,9%) n'a pas été atteint ;

➤ **Réserves extérieures brutes en mois d'importation** : le niveau réalisé des réserves en 2021 a été de 6,0 mois d'importation contre 5,9 mois en 2020, en phase avec la norme communautaire de 3 mois minimum ;

➤ **Financement du déficit budgétaire par la Banque centrale** : le Burkina Faso n'a pas eu recours à un financement du déficit budgétaire par la Banque centrale.

IV.2. CRITERES DE SECOND RANG

➤ **Ratio de l'encours de la dette rapporté au PIB nominal** (norme inférieure ou égale à 70%) : il s'est situé à 55,5% en 2021 contre 46,9% en 2020 en conformité avec la norme de la CEDEAO. Cependant, l'objectif de 50,3% fixé dans le PPC 2021-2025 n'a été atteint ;

➤ **Variation du change nominal (+/-10%)** : la variation du taux de change moyen du FCFA par rapport à l'Unité de compte de l'Afrique de l'Ouest (UCAO) s'est établie à 1,4% (CEDEAO) en 2021 après 1,0% en 2020, se situant ainsi dans la bande de $\pm 10\%$ de fluctuation.

En somme, au titre de l'année 2021, le Burkina Faso a respecté les normes de cinq (05) critères de convergence dont trois (03) critères de premier rang sur l'ensemble des six (06) contenus dans le pacte de convergence et de stabilité macroéconomique de la CEDEAO.

Tableau 9 : Etat de la convergence macroéconomique au titre de l'année 2021

	Normes CEDEAO	Réa. 2020	Objectif 2021 ¹⁰	Réa. 2021	Observations (2021)
Critères de premier rang					
Ratio du déficit budgétaire dons compris (base engagement) rapporté au produit intérieur brut (PIB) (en %)	≤ 3%	-5,2	-5,6	-6,0	Non Respecté
Taux d'inflation annuel moyen (en %)	≤ 5%	1,9	1,9	3,9	Respecté
Réserves extérieures brutes en mois d'importations	≥ 3 mois	5,9	-	6,0	Respecté
Financement par la Banque Centrale du déficit budgétaire par rapport aux recettes fiscales (RF) de l'exercice précédent	≤ 10% des RF de l'année n-1	0,0	0,0	0,0	Respecté
Critères de second rang					
Ratio dette / PIB (en %)	≤ 70%	49,6	50,3	55,	Respecté
Variation du taux de change nominal en %	Stable +/- 10%	+1,0	-	+1,4	Respecté

Source : CNPE, avril 2022





V.

DIFFICULTES, DEFIS ET PERSPECTIVES



V.1 DIFFICULTES

Les difficultés relevées se rapportent à la mobilisation des ressources et à l'exécution des dépenses.

V.1.1. Difficultés liées à la mobilisation des ressources

Dans le cadre de la mobilisation des ressources, les difficultés recensées sont entre autres :

- l'inaccessibilité de certaines zones due à l'insécurité que connaît le pays et qui bloque de ce fait les opérations de recouvrement des impôts et taxes ;
- la persistance de la fraude douanière et de l'incivisme fiscal ;
- la mise à disposition tardive des moyens PAP au profit des unités opérationnelles ;
- la lenteur dans l'enregistrement des opérations de recouvrement, liée à l'indisponibilité de l'électricité dans certaines localités ;
- le dysfonctionnement des logiciels métiers tels SINTAX et SYDONIA dû à l'indisponibilité ou l'instabilité du RESINA ;
- la faible mobilisation des recettes de services dans certains départements ministériels liée à la non implication de leurs premiers responsables ;
- la perte de dividendes dus à l'État par les sociétés minières en raison de la pratique abusive du report de résultats ;
- les lenteurs constatées dans le paiement des avis de crédit sur les impôts et taxes pris en charge par l'Etat ;
- le faible recouvrement par Avis à tiers détenteurs (ATD) dû à la faible collaboration des banques et des particuliers ;
- la faible implication des élus locaux dans les actions de recouvrement et de sensibilisation ;
- la faible dotation budgétaire de certaines structures pour la satisfaction des conditions préalables aux décaissements des appuis budgétaires entraînant des non décaissements dans les périodes définies ;
- les problèmes de localisation des contribuables immatriculés au

CEFORE (déménagement sans aviser le service des impôts, fausses références cadastrales) ;

- l'insuffisance de moyens matériels pour les services du cadastre et des travaux fonciers ;
- l'insuffisance de formation dans les logiciels métiers induisant des erreurs d'utilisations.

V.1.2. Difficultés liées à l'exécution des dépenses

En matière d'exécution des dépenses, les difficultés majeures se rapportent principalement à :

- l'instabilité du réseau informatique, entraînant souvent le dysfonctionnement des logiciels métiers tels le CID, SIGASPE, SIMP, CIFE, qui impacte négativement les délais de traitement des dossiers ;
- l'absence d'interface fonctionnelle entre CID, SIGASPE, SIMP, CIFE, etc.
- le retard accusé par les structures bénéficiaires de crédits dans la transmission des pièces justificatives et leur qualité constitue la principale difficulté quant à la production diligente des rapports de vérification indispensables au déblocage des fonds ;
- la faible maîtrise des procédures de passation et d'exécution de la commande publique par certains acteurs de la chaîne de dépense publique ne permet pas une célérité dans le traitement des dossiers ;
- le faible suivi de l'exécution des contrats notamment dans les contrats de travaux publics ;
- le manque d'anticipation dans le montage des dossiers d'appels à concurrence, entraînant un retard dans la mise en œuvre du Plan de passation des marchés (PPM) ;
- la réaction tardive de certains PTF pour la délivrance des avis de non objection ;
- la défaillance des bureaux chargés du suivi contrôle dans le cas des réalisations des ouvrages ;
- la non harmonisation de la nomenclature des biens et services entre les

- cahiers de charge et la mercuriale des prix ;
- l'insuffisance de formation dans les logiciels métiers et dans le contrôle sur pièces et sur place ;
- la faible appropriation de la budgétisation et de l'exécution des dépenses d'investissements en AE/CP.

V.2 PRINCIPAUX DEFIS

Pour une meilleure efficacité dans la gestion des finances publiques, les défis suivants doivent être relevés :

V.2.1. Défis d'ordre général

Les principaux défis d'ordre général à relever sont les suivants :

- le renforcement de la lutte contre l'insécurité et le terrorisme ;
- l'amélioration du dialogue et du climat social au sein de l'administration publique ;
- l'amélioration du climat des affaires ;
- l'amélioration du système d'information financière et de reporting ;
- la dynamisation du réseau informatique pour un bon fonctionnement des logiciel métiers ;
- l'amélioration de la programmation et du suivi des investissements ;
- la rationalisation des dépenses, la transparence et la reddition des comptes;
- le renforcement du contrôle, de l'audit et de la sauvegarde des intérêts de l'Etat ;
- l'instauration de la culture de l'excellence en vue de faire du MEFP, une administration performante et orientée vers les résultats.
- la mise en œuvre effective des réformes dans le domaine des finances publiques ;
- la planification de la gestion de l'espace en l'articulant à la dynamique de l'aménagement du territoire;
- l'accélération du transfert effectif des ressources en accompagnement des compétences transférées aux CT;
- la réduction des disparités et des inégalités régionales par des

- investissements structurants visant à optimiser le potentiel économique de chaque région ;
- le renforcement de la planification, du contrôle et de l'évaluation de l'action publique ;
- la promotion des systèmes de financement inclusifs ;

V.2.2. Défis liés à la mobilisation des ressources

Les principaux défis d'ordre général à relever sont les suivants :

- l'optimisation de la mobilisation de ressources intérieures et extérieures ;
- l'amélioration de la fluidité du réseau informatique et du fonctionnement des logiciels métiers ;
- la mise en exploitation du Système de gestion automatisée des recettes de services (SYGARS) ;
- la lutte contre la fraude, le faux et la corruption ainsi que le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme ;
- la mise en place effective du cadastre fiscal ;
- l'informatisation effective des offices non connectés au SYDONIA ;
- l'amélioration du civisme fiscal.

V.2.3. Défis liés à l'exécution des dépenses

En matière d'exécution des dépenses, les principaux défis à relever sont :

- le renforcement de l'efficacité et la qualité de la dépense publique ;
- l'amélioration de la fluidité du réseau informatique et le fonctionnement des logiciels métiers tels que CID, SIGASPE, SIMP, CIFE ;
- la promotion du dialogue de gestion ;
- la relecture de la réglementation sur la commande publique ;
- la programmation et de l'exécution budgétaire selon l'approche budget programme ;
- le renforcement de la gouvernance dans la commande publique.

V.3 PERSPECTIVES

Les actions majeures en matière de politique économique et financière se présentent comme suit :

V.3.1. En matière des recettes propres

Pour l'atteinte des objectifs de recouvrement fixés, la stratégie sera orientée, dans l'ensemble des régies de recettes, vers la poursuite des actions déjà entreprises et la mise en œuvre des réformes.

❖ **Au titre de la DGI**

- le renforcement de l'utilisation des télé procédures pour la déclaration et le paiement des impôts ;
- l'amélioration continue de la gestion du portefeuille des contribuables ;
- le renforcement des actions de localisation des contribuables avec impact dans le logiciel métier IFU ;
- le contrôle du respect de l'obligation de télépaiement de leurs impôts et taxes par les contribuables relevant des moyennes entreprises ;
- la poursuite des travaux d'analyse et d'apurement des arriérés fiscaux pour un meilleur ciblage des actions de recouvrements ;
- la synergie d'actions entre les services chargés de l'administration des finances et de la comptabilité matière de la DGI et la DAF/MEFP afin de rendre disponibles dans les délais les moyens accordés à la DGI ;
- la mise en œuvre du nouvel organigramme de la DGI avec l'opérationnalisation de la direction de la prospective et des services de recensement fiscal dans les Directions des centres des impôts (DCI) ;
- la poursuite de l'opérationnalisation de l'infocentre ;
- la poursuite de la mise œuvre de la stratégie de gestion des RAR ;
- la protection des agents de recouvrement à travers un dispositif sécuritaire lors des sorties de recouvrement sur toute l'étendue du territoire national ;
- l'amélioration de la couverture du contrôle fiscal ;
- la rationalisation des avantages fiscaux surtout ceux accordés aux multinationales ;
- le renforcement du contrôle des résultats d'exploitation au niveau des sociétés minières et des opérateurs de téléphonie mobile ;
- la dynamisation des échanges et les recoupements d'informations entre les régies de recettes d'une part, et entre les régies de recettes et les autres structures de l'État (DGTMM, CNSS, SONABEL, ONEA, SONAGESS...)

d'autre part ;

- la mise en œuvre des stratégies immobilières et d'équipement de l'État ;
- le renforcement des contrôles ponctuels TVA ciblés sur les contribuables assujettis mais contribuant faiblement grâce aux recoupements des statistiques douanières, des marchés publics, des dossiers de remboursements TVA, des activités d'enquêtes et de recoupement d'informations ;
- le renforcement des contrôles sur pièces ciblés dans les grandes et moyennes entreprises ;
- le renforcement des contrôles de toutes les compagnies de transport aérien pour une application effective du rehaussement du tarif des prélèvements sur les billets d'avion ;
- l'implémentation d'un module de gestion des exonérations pour mieux lutter contre la fraude en matière de régime d'exonération ;
- le contrôle et le reclassement des contribuables sur la base des données du recensement des contribuables à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso ;
- la maintenance des applications métiers et de la plateforme de téléprocédures ;
- la finalisation de la Datacenter de la DGI ;
- la poursuite du contrôle des entités suspectées de fraude fiscale suite à des enquêtes ;
- la mise en place d'un système de facture normalisée électronique ;
- l'amélioration du suivi des arriérés de recettes.

❖ **Au niveau de la DGD**

- la poursuite de l'interfaçage entre SYLVIE et SYDONIA ;
- la redéfinition des compétences des bureaux frontières pour réduire le transit avec ses risques de déchargement frauduleux ;
- la poursuite de l'interconnexion des systèmes informatiques douaniers du Burkina Faso avec les pays voisins (Benin, Mali, Ghana) ;
- le renforcement des capacités des vérificateurs en matière de contrôle en entreprises : Il s'agira d'outiller les agents chargés du contrôle après dédouanement pour qu'ils puissent contrôler la comptabilité des entreprises, leurs bilans et comptes d'exploitation ;
- la mise en place de la plateforme "eDouanes" : cette plateforme permettra le paiement des droits et taxes de douane par un

procédé électronique (Païement par les réseaux de la téléphonie mobile, paiement à distance par virement bancaire, paiement par carte bancaire) ;

- la mise en place d'un système d'émissions d'avis sur la valeur en douane des marchandises à la DVAR ;
- Le renforcement des capacités des agents des services de contrôle après dédouanement. L'administration des douanes doit mener le contrôle immédiat en adoptant les bonnes pratiques, des procédures de facilitations recommandées par l'Accord sur la Facilitation des Echanges (AFE) et la Convention de Kyoto Révisée (CKR) ;
- l'opérationnalisation de l'Observatoire pour la Célérité des Opérations Douanières (OCOD) ;
- le suivi particulier des régimes économiques et des mesures de facilitation notamment un contrôle des destinations finales des marchandises exonérées, des acheminements directs sur site et les engagements souscrits dans le cadre des régimes économiques ;
- la poursuite des mesures déjà engagées soutiendra les nouvelles actions et permettra à la DGD d'atteindre ses objectifs en fin 2022 ;
- la poursuite de la modernisation des administrations fiscale et douanière par la simplification des procédures (télédéclaration, télépaiement, échange des informations entre la DGI et la DGD à travers l'interfaçage des plateformes SYDONIA World et SINTAX ainsi que l'exploitation des bases de données, etc.).

❖ **Au niveau de la DGTCP**

- la sensibilisation des premiers responsables des ministères et institutions pour leur implication effective dans la mobilisation des recettes de service ;
- la poursuite de la mise en place du Compte unique du Trésor ;
- l'intensification des contrôles dans le cadre de la lutte contre la fraude, à travers la sécurisation des quittanciers et l'informatisation de leur gestion ;
- la poursuite de la mise en œuvre du plan de contrôles des régies de recettes. ;
- la relance des sociétés minières en vue du recouvrement des dividendes dus ;
- la poursuite et l'extension de l'opération de réimmatriculation du parc

- automobile sur toute l'étendue du territoire national ;
- le suivi rapproché des acteurs du recouvrement par le contrôle et le reversement régulier des ressources collectées ;
- la poursuite des activités de prospection de nouvelles recettes de service;
- la poursuite des missions de contrôle des sociétés minières en termes de rapprochement des données sur les royalties déclarées et les quantités réelles d'or vendu et la relecture des textes pour modifier la date d'exigibilité des royalties et autres redevances proportionnelles;
- la poursuite de la mise en œuvre du plan de contrôle/supervision des structures sous tutelle.

V.3.2. En matière de ressources extérieures

Les actions suivantes seront entreprises :

- mettre en œuvre la stratégie nationale de coopération au développement ;
- adopter et mettre en œuvre le référentiel sur la division du travail et la complémentarité entre les PTFs ;
- assurer la prise en compte effective de tous les projets sur financements extérieurs dans les différentes lois de finances ;
- déployer le logiciel CIFE dans les unités de gestion des projets et dans les DGESS ;
- améliorer la prévisibilité des ressources extérieures pour assurer une meilleure planification des dépenses ;
- améliorer la planification et le suivi des investissements sur ressources extérieures ;
- poursuivre la mobilisation des financements pour la mise en œuvre du nouveau référentiel national de développement ;
- poursuivre le processus de relecture de la stratégie nationale sur les PPP ;
- assurer la maîtrise de la modalité PPP en tant que source alternative efficace de financement du développement ;
- interconnecter la Plateforme de gestion de l'aide (PGA) et le CIFE ;
- renforcer le dialogue avec les partenaires au développement et notamment sur la nécessité de prendre en compte le défi sécuritaire dans les programmes de coopération ;

- développer des mécanismes d'adaptation et de résilience afin de poursuivre la mise en œuvre des projets et programmes de développement (développement porté par des organisations locales).

V.3.3. En matière de gestion des dépenses

Les actions suivantes seront entreprises :

- renforcer l'efficacité de la gestion des dépenses d'investissement ;
- poursuivre les actions de maîtrise de dépenses courantes
- poursuivre les efforts de soutien à la décentralisation ;
- poursuivre le renforcement des capacités des acteurs de la chaîne de la dépense publique ;
- dynamiser le dialogue de gestion (cadre de concertation) pour un suivi rapproché de l'exécution du budget dans les ministères et institutions ;
- renforcer les capacités des acteurs pour une meilleure budgétisation en AE/CP et un suivi rigoureux des investissements en cours d'exécution ;
- renforcer le processus d'évaluation des performances ;
- renforcer le rôle des responsables de programmes dans le pilotage du programme budgétaire à travers l'opérationnalisation du contrôle de gestion ;
- appliquer les sanctions prévues dans les textes réglementaires aux acteurs de la commande publique ;
- organiser un forum citoyen périodique sur la commande publique ;
- adopter la stratégie de mise en œuvre de la dématérialisation du processus de passation et de gestion des marchés publics et des délégations de services publics et opérationnaliser un pilote regroupant au moins 3 ministères dépeniers ;
- sensibiliser toutes les directions générales à l'élaboration d'un plan stratégique ;
- poursuivre la mise en place du contrôle interne dans les ministères et institutions ;
- poursuivre l'élaboration des textes d'application du contrôle modulé ;
- implémenter le plan d'engagement dans le système informatique ;
- finaliser les travaux d'implémentation et de mise en fonctionnement de SI-N@folo;
- procéder à la dissémination du rapport de l'évaluation MAPS ;
- poursuivre la formation des acteurs sur la mise en œuvre des accords-cadres.



CONCLUSION



L'année 2021 a été marquée par la reprise de l'activité économique au niveau international malgré les effets de la maladie à coronavirus. Sur le plan national, le contexte a été caractérisé par une situation sécuritaire difficile, qui a engendré une crise humanitaire impactant considérablement la gestion des finances publiques.

En dépit de ce contexte très peu favorable, l'économie nationale a connu une reprise affichant un taux de croissance de 6,9%.

La mobilisation des recettes totales et dons s'est affichée à 2 223,83 milliards FCFA tandis que les dépenses totales et prêts nets se sont élevés à 2 867,23 milliards FCFA induisant un déficit global base engagement de 643,40 milliards FCFA. Ce déficit a représenté 6,0% du PIB nominal contre -5,2% en 2020, en dégradation de 0,8 point de pourcentage.

Les performances dans la gestion des finances publiques ont été davantage limitées en 2021 par la persistance de la fraude fiscale et douanière, l'incivisme fiscal, et l'insuffisance de suivi dans l'exécution des contrats.

Des efforts devront être poursuivis en vue de relever les défis liés à l'amélioration de l'efficacité dans la gestion des finances publiques pour soutenir la dynamique de l'activité économique.

The image features a central white circle containing the word "ANNEXES" in a bold, blue, sans-serif font. This circle is surrounded by four large, stylized geometric shapes in red and blue. Two of these shapes are red and two are blue, arranged in a way that they appear to be part of a larger, abstract design. The shapes are composed of straight lines and curved edges, creating a dynamic and modern look.

ANNEXES



ANNEXE 1 : BIBLIOGRAPHIE

- ❖ CNPE, Rapport sur la situation économique et financière du Burkina Faso en 2021 ;
- ❖ DGCMEF, Rapport sur le contrôle de l'exécution du budget de l'État gestion 2021 ;
- ❖ DGB, Situation d'exécution du budget de l'État au 31 décembre 2021 ;
- ❖ DGI, Rapport d'activités 2021 de la Direction Générale des Impôts ;
- ❖ DGD, Rapport d'activités 2021 de la Direction Générale des Douanes ;
- ❖ DGEP, Note technique du budget économique, avril 2022 ;
- ❖ DGESE, Rapport 2021 de mise en œuvre des activités du MEFP ;
- ❖ DGESE, Rapports sur les finances publiques 2020 ;
- ❖ DGESE, Annuaire statistique de l'économie et des finances 2010-2020 ;
- ❖ DGESE, Plan de travail annuel 2021 ;
- ❖ DGESE, base données annuelles et infra annuelles ;
- ❖ DGESE, Plan d'action pour l'optimisation des ressources propres ;
- ❖ DGESE, Plan d'action pour la rationalisation des dépenses publiques ;
- ❖ DGESE, rapport de performance 2021 CSD gouvernance économique
- ❖ DGTCP, TOFE séries 2015 à 2021 et annexes ;
- ❖ FMI, Perspectives de l'Economie Mondiale, avril 2021 et avril 2022 ;
- ❖ Site du Fonds Monétaire International.

ANNEXE 2 : ÉQUIPE D'ELABORATION DU RAPPORT SUR LES FINANCES PUBLIQUES 2021

NOM	PRÉNOM (S)	FONCTIONS
SANE/CONGO	Aïssata	Directrice générale des études et des statistiques sectorielles
NANEMA	Marcellin	Directeur des statistiques sectorielles
GANSONRE	Ismaël	Chef de service de production statistique
OUEDRAOGO	Franck Edouard	Chef de service du développement statistique
BAYALA	Bouboualé	Chargé de production des statistiques économiques et financières
DARGA	Reymond	Chargé de production des statistiques économiques et financières
NIKIEMA	Joseph	Chargé de production des statistiques économiques et financières
OUEDRAOGO	Abdoul-Guélilou	Chargé de production des statistiques économiques et financières
OUEDRAOGO	Mahamadi	Chargé de production des statistiques économiques et financières
ZIBA	Didier Arnaud	Chargé de production des statistiques économiques et financières

ANNEXE 3 : LISTE DES PARTICIPANTS A L'ATELIER D'EXAMEN ET DE VALIDATION DU RAPPORT SUR LES FINANCES PUBLIQUES 2021

N°	NOM	Prénom(s)	Sexe	Structure	Contacts (Tel et Mail)
1	SANE/CONGO	Aïssata	F	DGESS	70 29 45 38 saneaisata@yahoo.fr
2	NANEMA	Marcellin	M	DGESS/DSS	71 50 13 90 nanemamarcellin@yahoo.fr
3	OUEDRAOGO	Mahamadi	M	DGESS/DSS	61 21 21 62 mahamadib@gmail.com
4	GANSONRE	Ismaël	M	DGESS/DSS	78 07 44 65 igansonre@gmail.com
5	ZIBA	Arnaud Didier	M	DGESS/DSS	70 33 30 10 zibarnodidier@gmail.com
6	NIKIEMA	Joseph	M	DGESS/DSS	78 26 02 19 josephnikiema09@gmail.com
7	OUEDRAOGO	Abdoul-Guélilou	M	DGESS/DSS	70 85 89 08 agsoro0@gmail.com
8	RAMDE	K. Fernand	F	DGESS/DPPO	76 57 51 91 Ferdinand.ramde@yahoo.fr
9	OUEDRAOGO	Sayouba	M	DGESS/DSEC	70 03 06 84 ouedsayou81@yahoo.fr
10	GNOULA	Noundjoa	M	DGESS/DCPP	70 57 07 22 noundgnoula@yahoo.fr
11	SANOGO/OUEDRAOGO	Aminata	F	DGESS/DFP	70 74 90 40 ami.sano@yahoo.fr
12	ZONGO	Alexis	M	DGESS/CAT	70 01 55 40 alexiszongo@yahoo.fr



N°	NOM	Prénom(s)	Sexe	Structure	Contacts (Tel et Mail)
13	SOULAMA	Tiakoumbié	M	DGI/DSF	74 66 78 18 soulamatiak2014@gmail.com
14	DRABO	Diakaridja	M	DGCTP/DAMOF	73 84 05 98 drablak81@yahoo.fr
15	KABORE	W. Désiré	M	DGB/DSB	79 26 27 26 Kabodesi2000@yahoo.fr
16	SENI	Yves Innocent	M	DGTCP/RG	72 78 67 44 yveseni@gmail.com
17	BICABA	Abel	M	DGCMEF	70 77 61 71 bicabel@yahoo.fr
18	ZALILE	Hamadé	M	DGTCP/DDP	70 13 19 72 hamade.poko@gmail.com
19	IDANI/KOILAGA	S. S. Cesarine	F	DGEP	79 034 6 40 koilaga@yahoo.fr
20	KABRE	Sandaogo Abel	M	DGD/DC	78 85 80 50 kaboreabel1@yahoo.fr
21	KONE	Sanata	F	DGCOOP/DSPF	70 83 85 15 sanatakone07@gmail.com
22	SEGDA	Issa	M	SP-CNPE	70 24 12 20 issasegda20@gmail.com
23	KABORE	Roland	M	DGTCP/DSOFE	70 49 82 42 roland1kabore@gmail.com
24	TOE	Bauto Alain	M	DGESS/SFM	74 73 19 29 bautoalaikive80@gmail.com

ANNEXE 4 : TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ÉTAT DE 2016-2021

TOFE 2016	Prévisions Loi Fin initiale 2016	Prévisions Loi Fin rect 2016	Prévisions Loi Fin rect N°2_2016	Programme initial 2016	Programme révisé 2016	Total 2016 Réalisations
1. Recettes totales et dons	1 390 355 309	1 467 673 008	1 570 175 716	1 479 574 371	1 536 900 000	1 412 547 904
1.1. Recettes totales	1 179 968 489	1 253 901 489	1 283 901 489	1 179 902 852	1 270 500 000	1 230 509 820
1.1.1. Recettes courantes*	1 179 968 489	1 253 901 489	1 283 901 489	1 179 902 852	1 270 500 000	1 230 479 647
1.1.1.1 Recettes fiscales**	1 067 616 942	1 122 291 279	1 127 291 279	1 066 402 852	1 121 599 966	1 075 393 675
1.1.1.2 Recettes non fiscales	112 351 547	131 610 210	156 610 210	113 500 000	148 900 034	155 085 972
1.1.2. Recettes en capital	0	0	0	0	0	30 173
1.2. Dons	210 386 820	213 771 519	286 274 227	299 671 519	266 400 000	182 038 084
1.2.1. projets	210 386 820	213 771 519	213 771 519	213 771 519	200 200 000	100 840 000
1.2.2. programmes	0	0	72 502 708	85 900 000	66 200 000	81 198 084
2. Dépenses totales et prêts nets	1 695 419 538	1 765 741 064	1 796 632 053	1 689 610 042	1 756 400 000	1 665 035 909
2.1. Dépenses totales	1 698 351 049	1 768 672 575	1 799 563 564	1 692 571 519	1 759 300 000	1 673 699 199
2.1.1. Dépenses courantes	943 969 299	1 049 809 348	1 070 590 337	988 100 000	1 049 500 000	1 118 749 159
Salaires	487 616 770	507 985 627	519 074 616	487 600 000	518 900 000	554 474 409
Dépenses de fonctionnement	139 103 239	139 903 328	140 307 858	139 100 000	139 900 000	127 983 524
Intérêts dus	49 512 166	49 512 166	49 512 166	49 000 000	50 500 000	65 347 060
sur dette intérieure	27 806 166	27 806 166	27 806 166	27 700 000	28 800 000	48 535 087
sur dette extérieure	21 706 000	21 706 000	21 706 000	21 300 000	21 700 000	16 811 973
Transferts courants	267 737 124	352 408 227	361 695 697	312 400 000	340 200 000	370 944 166
2.1.2. Dépenses en capital	754 381 750	718 863 227	728 973 227	704 471 519	709 800 000	554 950 040
Investissements sur ressources propri	325 339 030	356 284 709	366 394 709	390 700 000	413 700 000	338 551 605
Transferts en capital et restructuratio	7 500 000	7 500 000	7 500 000	7 500 000	7 500 000	6 988 436
Investissements sur ressources extéri	421 542 720	355 078 518	355 078 518	306 271 519	288 600 000	209 410 000
2.2. Prêts nets	-2 931 511	-2 931 511	-2 931 511	-2 961 477	-2 900 000	-8 663 291
3. Solde global (base engagement)	-305 064 229	-298 068 056	-226 456 337	-210 035 671	-219 500 000	-252 488 005
5. Solde global base caisse	-305 064 229	-298 068 056	-226 456 337	-210 035 671	-219 500 000	-165 396 323
6. Financement	65 506 770	-4 342 131	226 456 337	191 300 000	200 800 000	164 282 952
6.1. Financement extérieur	172 463 900	102 614 999	168 413 467	121 700 000	99 300 000	132 485 745
6.2. Financement intérieur	-106 957 130	-106 957 130	58 042 870	69 600 000	101 500 000	31 797 208
Gap de financement	239 557 459	302 410 187	0	18 735 671	18 700 000	0



TOFE 2017	Prévisions Loi Fin initiale 2017	Prévisions Loi Fin rect 2017	Prévisions Loi Fin rect N°2	Programme initial 2017	Programme révisé 2017	Total Réalizations
1. Recettes totales et dons	2 032 550 351	2 032 550 351	1 795 376 655	1 745 795 336	1 750 700 000	1 583 574 831
1.1. Recettes totales	1 434 513 687	1 434 513 687	1 441 013 687	1 438 295 336	1 411 000 000	1 389 271 375
1.1.1. Recettes courantes*	1 434 513 687	1 434 513 687	1 441 013 687	1 438 295 336	1 411 000 000	1 389 271 375
1.1.1.1 Recettes fiscales**	1 315 495 336	1 315 495 336	1 315 495 336	1 315 495 336	1 276 000 000	1 238 241 608
1.1.1.2 Recettes non fiscales	119 018 351	119 018 351	125 518 351	122 800 000	135 000 000	151 029 767
1.1.2. Recettes en capital	0	0	0	0	0	0
1.2. Dons	598 036 664	598 036 664	354 362 968	307 500 000	339 700 000	194 303 456
1.2.1. projets	261 436 664	261 436 664	261 436 664	229 600 000	261 400 000	119 946 981
1.2.2. programmes	336 600 000	336 600 000	92 926 304	77 900 000	78 300 000	74 356 475
2. Dépenses totales et prêts nets	2 451 441 801	2 451 441 801	2 293 540 249	2 015 033 528	2 020 548 687	2 146 470 212
2.1. Dépenses totales	2 455 193 114	2 455 193 114	2 297 291 562	2 018 784 841	2 024 300 000	2 149 995 443
2.1.1. Dépenses courantes	1 147 976 532	1 170 180 766	1 206 263 797	1 117 884 841	1 180 200 000	1 318 660 944
Salaires	550 784 841	552 175 057	573 049 200	550 784 841	623 000 000	617 950 719
Dépenses de fonctionnement	145 300 000	144 885 869	153 521 763	145 300 000	145 300 000	174 079 073
Intérêts dus	68 191 691	68 191 691	68 191 691	67 600 000	68 200 000	69 515 114
sur dette intérieure	45 235 360	45 235 360	45 235 360	47 700 000	45 200 000	49 351 287
sur dette extérieure	22 956 331	22 956 331	22 956 331	19 900 000	23 000 000	20 163 827
Transferts courants	383 700 000	404 928 149	411 501 143	354 200 000	343 700 000	457 116 038
2.1.2. Dépenses en capital	1 307 216 582	1 285 012 348	1 091 027 765	900 900 000	844 100 000	831 334 500
Investissements sur ressources pro	903 963 250	881 759 016	682 781 883	544 900 000	440 900 000	570 378 928
dont chèques du trésor	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000
Transferts en capital et restructurat	15 200 000	15 200 000	20 192 550	15 200 000	15 200 000	16 519 421
Investissements sur ressources ext	388 053 332	388 053 332	388 053 332	340 800 000	388 000 000	244 436 151
2.2. Prêts nets	-3 751 313	-3 751 313	-3 751 313	-3 751 313	-3 751 313	-3 525 231
Rembours. prêts (hors	-3 751 313	-3 751 313	-3 751 313	-3 751 313	-3 751 313	-8 421 222
Avances et rétrocession						4 895 990
3. Solde global (base engagement)	-418 891 450	-418 891 450	-498 163 594	-269 238 192	-269 848 687	-562 895 381
5. Solde global base caisse	-418 891 450	-418 891 450	-498 163 594	-269 238 192	-269 848 687	-488 132 712
Solde global base caisse hors dons	-1 016 928 114	-1 016 928 114	-852 526 562	-576 738 192	-609 548 687	-682 436 168
6. Financement	17 600 609	339 127 439	295 737 439	269 300 000	244 500 000	482 566 071
6.1. Financement extérieur	134 607 157	134 607 157	116 417 157	100 800 000	127 000 000	74 281 772
6.2. Financement intérieur	-117 006 548	204 520 282	179 320 282	168 500 000	117 500 000	408 284 299
Gap de financement	²	79 764 011	202 426 155	-61 808	25 348 687	0

TOFE 2018	Prévisions Loi Fin initiale 2018	Prévisions Loi Fin rectific 2018	Programme initial 2018	Programme révisé 2018	Total Réalizations
1. Recettes totales et dons	2 015 154 960	1 765 965 201	1 822 000 000	1 795 000 000	1 745 952 159
1.1. Recettes totales	1 757 779 661	1 473 694 164	1 553 000 000	1 473 000 000	1 530 861 123
1.1.1. Recettes courantes*	1 757 779 661	1 473 694 164	1 553 000 000	1 473 000 000	1 530 861 123
1.1.1.1 Recettes fiscales**	1 600 968 804	1 313 894 115	1 404 000 000	1 314 000 000	1 354 265 055
1.1.1.2 Recettes non fiscales	156 810 857	159 800 049	149 000 000	159 000 000	176 596 068
1.1.2. Recettes en capital	0	0	0	0	0
1.2. Dons	257 375 299	292 271 037	269 000 000	322 000 000	215 091 037
1.2.1. projets	174 217 145	174 217 145	172 000 000	174 000 000	122 390 136
1.2.2. programmes	83 158 154	118 053 892	97 000 000	148 000 000	92 700 901
2. Dépenses totales et prêts nets	2 438 317 986	2 188 933 121	2 218 000 000	2 167 000 000	2 127 606 204
2.1. Dépenses totales	2 441 317 986	2 191 933 121	2 221 000 000	2 170 000 000	2 137 704 981
2.1.1. Dépenses courantes	1 332 500 841	1 365 879 699	1 373 000 000	1 366 000 000	1 383 364 096
Salaires	630 730 841	700 000 000	669 000 000	700 000 000	705 106 882
Dépenses de fonctionnement	151 800 000	151 630 497	167 000 000	152 000 000	196 224 589
Intérêts dus	100 210 000	100 210 000	101 000 000	100 000 000	97 240 452
sur dette intérieure	75 367 806	75 367 806	67 000 000	75 157 806	74 138 344
sur dette extérieure	24 842 194	24 842 194	34 000 000	24 842 194	23 102 109
Transferts courants	449 760 000	414 039 202	436 000 000	414 000 000	384 792 173
2.1.2. Dépenses en capital	1 108 817 145	826 053 422	848 000 000	804 000 000	754 340 885
Investissements sur ressources propres	787 656 250	491 892 527	529 500 000	469 500 000	446 951 070
dont chèques du trésor	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000
Transferts en capital et restructurations	12 500 000	25 500 000	12 500 000	25 500 000	82 230 896
Investissements sur ressources extérieures	308 660 895	308 660 895	306 000 000	309 000 000	225 158 919
2.2. Prêts nets	-3 000 000	-3 000 000	-3 000 000	-3 000 000	-10 098 777
Rembours. prêts (hors emprunt d'Etat)	-3 000 000	-3 000 000	-3 000 000	-3 000 000	-9 796 716
Avances et rétrocession emprunt d'Etat					-302 061
3. Solde global (base engagement)	-423 163 026	-422 967 920	-396 000 000	-372 000 000	-381 654 045
5. Solde global base caisse	-423 163 026	-422 967 920	-396 000 000	-372 000 000	-478 301 817
Solde global base caisse hors dons	-680 538 325	-715 238 957	-665 000 000	-694 000 000	-693 392 853
6. Financement	-179 915 882	-152 957 962	394 746 124	371 000 000	470 480 180
6.1. Financement extérieur	108 204 874	108 204 874	132 746 124	121 000 000	75 891 089
6.2. Financement intérieur	-288 120 756	-261 162 836	262 000 000	250 000 000	394 589 091
Gap de financement	603 078 908	575 925 882	1 253 876	1 000 000	0



TOFE 2019	Prévisions		Prévisions		2ème revue		3ème revue		Total	
	LFI 2019	LFR 2019	Programme FMI	Programme FMI	Programme FMI	Programme FMI	Programme FMI	Programme FMI	Réalisations	Réalisations
1. Recettes totales et dons	1 945,41	2 098,79	2 068,56	2 053,44	1 881,97					
1.1. Recettes totales	1 687,85	1 828,35	1 811,00	1 783,00	1 747,70					
1.1.1. Recettes courantes*	1 687,85	1 828,35	1 811,00	1 783,00	1 747,70					
1.1.1.1 Recettes fiscales**	1 506,89	1 526,00	1 511,00	1 481,00	1 424,86					
1.1.1.2 Recettes non fiscales	180,95	302,35	300,00	302,00	322,83					
1.1.2. Recettes en capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
1.2. Dons	257,56	270,44	257,56	270,44	134,27					
1.2.1. projets	164,29	171,26	164,29	171,26	45,89					
1.2.2. programmes	93,28	99,18	93,28	99,18	88,38					
2. Dépenses totales et prêts nets	2 204,14	2 357,51	2 326,29	2 311,11	2 177,42					
2.1. Dépenses totales	2 213,29	2 366,67	2 326,29	2 320,26	2 201,27					
2.1.1. Dépenses courantes	1 555,18	1 613,45	1 607,00	1 630,00	1 644,48					
Salaires	835,90	845,90	836,00	846,00	844,43					
Dépenses de fonctionnement	154,71	187,26	193,00	187,00	198,43					
Intérêts dus	100,00	100,00	113,00	117,00	117,07					
sur dette intérieure	79,17	79,17	94,00	73,00	95,56					
sur dette extérieure	20,83	20,83	19,00	44,00	21,51					
Transferts courants	464,57	480,28	465,00	480,00	484,56					
2.1.2. Dépenses en capital	658,11	753,22	719,29	690,26	556,79					
Investissements sur ressources propres	358,07	446,20	418,94	382,94	418,99					
dont chèques du trésor	25,00	25,00	0,00	0,00	25,00					
Transferts en capital et restructurations	5,06	5,06	5,06	5,06	1,31					
Investissements sur ressources extérieures	294,99	301,96	295,29	302,26	136,50					
2.2. Prêts nets	-9,15	-9,15	0,00	-9,15	-23,85					
Rembours. prêts (hors emprunt d'Etat)	-9,15	-9,15	0,00	-9,15	-8,77					
Avances et rétrocession emprunt d'Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	-15,08					
3. Solde global (base engagement)	-258,73	-258,73	-257,72	-257,66	-295,45					
5. Solde global base caisse	-258,73	-258,73	-257,72	-257,66	-298,04					
<i>Solde global base caisse hors dons</i>	<i>-516,29</i>	<i>-529,17</i>	<i>-515,29</i>	<i>-528,11</i>	<i>-432,32</i>					
6. Financement	-307,58	113,56	257,72	257,66	294,09					
6.1. Financement extérieur	85,02	85,02	79,00	91,00	97,15					
6.2. Financement intérieur	-392,60	28,53	178,72	166,66	196,93					
Gap de financement	566,30	145,17	0,00	0,00	3,96					

TOFE 2020		Prévisions LFI 2020	Prévisions LFR 2020	3ème Revue Programme FMI	4è & 5è Revues Progr FMI (sept. 20)	Total Réalizations
1. Recettes totales et dons						
1.1. Recettes totales		2 236 927	2 062 568 297	2 217 000 000	2 061 000 000	1 975 339 700
1.1.1. Recettes courantes		1 885 200 265	1 662 700 264	1 888 000 000	1 648 000 000	1 659 380 864
1.1.1.1. Recettes fiscales*		1 885 200 265	1 662 700 264	1 888 000 000	1 648 000 000	1 659 076 162
1.1.1.1.1. Recettes fiscales*		1 654 215 000	1 439 614 302	1 651 000 000	1 411 000 000	1 377 023 823
1.1.1.2. Recettes non fiscales		230 985 264	223 085 962	237 000 000	237 000 000	282 052 338
1.1.2. Recettes en capital		0	0	0	0	304 702
1.2. Dons		338 536 662	399 868 033	329 000 000	413 000 000	315 958 836
1.2.1. projets		262 016 662	223 183 738	253 000 000	209 000 000	156 280 547
1.2.2. programmes		76 520 000	176 684 295	76 000 000	204 000 000	159 678 288
2. Dépenses totales et prêts nets		2 139 953 926	2 523 834 554	2 495 000 000	2 543 000 000	2 500 841 516
2.1. Dépenses totales		2 149 533 662	2 533 414 290	2 495 000 000	2 553 000 000	2 505 193 267
2.1.1. Dépenses courantes		1 252 373 000	1 649 435 393	1 672 000 000	1 669 000 000	1 724 038 425
Salaires		878 000 000	878 000 000	898 000 000	898 000 000	898 008 000
Dépenses de fonctionnement		198 993 000	186 464 612	197 000 000	186 000 000	175 753 404
Intérêts dus		123 380 000	114 046 620	127 000 000	114 000 000	140 576 736
sur dette intérieure		92 042 702	92 709 322	98 000 000	93 000 000	117 030 874
sur dette extérieure		31 337 298	21 337 298	29 000 000	21 000 000	23 545 862
Transferts courants		52 000 000	470 924 161	450 000 000	471 000 000	509 700 285
2.1.2. Dépenses en capital		897 160 662	883 978 897	823 000 000	884 000 000	781 154 842
Investissements sur ressources propres		500 654 000	466 683 825	436 000 000	467 000 000	434 069 644
dont chèques du trésor		21 000 000	21 000 000	21 000 000	21 000 000	21 007 718
Transferts en capital et restructurations		10 000 000	65 000 000	10 000 000	65 000 000	61 693 317
Investissements sur ressources extérieures		386 506 662	352 295 072	377 000 000	352 000 000	285 391 881
2.2. Prêts nets		-9 579 736	-9 579 736	0	-10 000 000	-4 351 751
Rembours, prêts (hors emprunt d'Etat)		-9 579 736	-9 579 736	0	-10 000 000	-9 470 638
Avances et rétrocession emprunt d'Etat (Net)						5 118 887
3. Solde global (base engagement)		83 783 000	-461 266 257	-278 000 000	-482 000 000	-525 501 816
4. Ajustement caisse		0	0	0	0	-7 276 257
4.1. Variation des instances de paiements		0	0	0	0	-45 986 929
Sur dépenses intérieures		0	0	0	0	-45 986 929
Sur dépenses extérieures		0	0	0	0	0
4.2. Dépenses engagées non mandatées		0	0	0	0	-5 044 476
4.3 Dépenses exercice antérieure						0
4.4. Variation comptes correspondants du Trésor (hs Bq et IF)		0	0	0	0	43 755 148
4.5. Variation compte FSDEB		0	0	0	0	0
5. Solde global base caisse		83 783 000	-461 266 257	-278 000 000	-482 000 000	-532 778 074
Solde global base caisse hors dons		-254 753 662	-861 134 290	-607 000 000	-895 000 000	-848 736 909
6. Financement		229 466 549	458 575 954	278 000 000	482 000 000	531 712 952
6.1. Financement extérieur		88 515 072	159 320 805	77 000 000	187 000 000	152 406 973
6.2. Financement intérieur		140 951 477	299 255 149	201 000 000	295 000 000	379 305 980
Gap de financement		-313 249 549	2 690 303	0	0	1 065 121





TOFE 2021	Prévisions LFI 2021	Prévisions LFR 2021	3ème Revue Programme FMI	4è & 5è Revues Progr FMI)	Total Réalizations
1. Recettes totales et dons	2 100 905 792	2 138 514 095		2 100 211 083	2 223 832 224
1.1. Recettes totales	1 789 449 709	1 807 449 709		1 805 365 000	1 946 590 503
1.1.1. Recettes courantes	1 789 449 709	1 807 449 709		1 805 365 000	1 946 590 503
1.1.1.1 Recettes fiscales*	1 584 753 682	1 597 253 682		1 584 600 000	1 687 513 337
1.1.1.2 Recettes non fiscales	204 696 026	210 196 026		220 765 000	259 077 166
1.1.2. Recettes en capital	0	0		0	0
1.2. Dons	311 456 083	331 064 386		294 846 083	277 241 721
1.2.1. Projets	237 685 362	237 685 362		221 086 083	196 347 040
1.2.2. programmes	73 770 721	93 379 024		73 760 000	80 894 681
2. Dépenses totales et prêts nets	2 657 460 889	2 659 714 923		2 640 942 917	2 867 230 794
2.1. Dépenses totales	2 667 529 489	2 669 783 522		2 651 782 917	2 856 988 728
2.1.1. Dépenses courantes	1 769 803 785	1 757 598 400		1 754 000 000	1 887 516 904
Salaires	950 000 000	950 000 000		950 000 000	949 546 180
Dépenses de fonctionnement	199 000 000	205 510 991		199 000 000	197 540 669
Intérêts dus	189 354 991	173 600 000		173 600 000	192 548 755
sur dette intérieure	138 738 938	122 983 948		141 100 000	163 931 978
sur dette extérieure	50 616 052	50 616 052		32 500 000	28 616 777
Transferts courants	431 448 794	428 487 409		431 400 000	547 881 300
2.1.2. Dépenses en capital	897 725 704	912 185 122		897 782 917	969 471 824

Investissements sur ressources propres	532 149 621	546 609 039	532 147 834	518 655 360
dont chèques du trésor	21 000 000	21 000 000	21 000 000	21 000 000
Transferts en capital et restructurations	20 000 000	20 000 000	20 000 000	9 548 392
Investissements sur ressources extérieures	345 576 083	345 576 083	345 635 083	441 268 072
2.2. Prêts nets	-10 068 599	-10 068 599	-10 840 000	10 242 066
Rembours. prêts (hors emprunt d'Etat)	-10 068 599	-10 068 599	-10 840 000	-8 482 442
Avances et rétrocession emprunt d'Etat (Net)				18 724 507
3. Solde global (base engagement)	-556 555 098	-521 200 828	-540 731 834	-643 398 570
4. Ajustement caisse	0	0	0	4 238 122
4.1. Variation des instances de paiements	0	0	0	32 498 885
Sur dépenses intérieures	0	0	0	32 498 885
Sur dépenses extérieures	0	0	0	0
4.2. Dépenses engagées non mandatées	0	0	0	-31 662 501
4.3 Dépenses exercice antérieure				0
4.4. Variation comptes correspondants du Trésor (hs Bq et IF)	0	0	0	3 401 738
4.5. Variation compte FSDEB	0	0	0	0
5. Solde global base caisse	-556 555 098	-521 200 828	-540 731 834	-639 160 448
Solde global base caisse hors dons	-868 011 181	-852 265 214	-835 577 917	-916 402 169
6. Financement	623 976 395	296 135 621	539 929 286	643 413 108
6.1. Financement extérieur	62 443 992	62 443 992	117 249 000	235 389 683
6.2. Financement intérieur	561 532 403	233 691 629	422 680 286	408 023 425
Gap de financement	-67 421 297	225 065 207	802 548	0



ANNEXE 5 : SITUATION DES EMISSIONS DES BONS DU TRESOR 2021 EN MILLIONS DE FCFA

N°	Date d'émission	Maturité	Montant mis en adjudication (A)	Montant total des soumissions (B)	Montant retenu (C)	Taux moyen pondéré (TMP)	Rendement moyen pondéré (RMP)	Taux marginal	Taux de souscription (B/A)	Taux de couverture (C/A)
1	06/01/2021	12 mois	30 000	70 231	32 980	4,3283%	4,53%	4,43%	109,9333%	234,10%
2	17/02/2021	6 mois	30 000	112 925	33 000	3,9000%	3,9797%	3,9500%	110,0000%	376,42%
3	24/03/2021	12 mois	30 000	82 003	33 000	4,1342%	4,3100%	4,2500%	110,0000%	273,34%
4	14/04/2021	12 mois	30 000	116 075	33 000	4,0068%	4,1800%	4,0900%	110,0000%	386,92%
5	12/05/2021	6 mois	30 000	45 710	33 000	3,4227%	3,4800%	3,5000%	110,0000%	152,37%
6	09/06/2021	12 mois	30 000	90 240	32 240	3,8010%	3,9500%	3,9500%	107,4667%	300,80%
7	07/07/2021	12 mois	35 000	80 754	36 500	3,6940%	3,8400%	3,7988%	104,2857%	230,73%
8	18/08/2021	3 mois	30 000	87 978	33 000	2,4452%	2,4600%	2,4900%	110,0000%	293,26%
9	22/09/2021	12 mois	45 000	51 500	45 500	2,7220%	2,8000%	3,0000%	101,1111%	114,44%
10	08/10/2021	12 mois	45 000	89 812	47 062	2,8300%	2,9200%	2,9500%	104,5822%	199,58%
11	20/10/2021	12 mois	30 000	78 590	31 200	2,6366%	2,7100%	2,7025%	104,0000%	261,97%
12	17/11/2021	12 mois	30 000	68 031	31 981	2,6328%	2,7048%	2,6808%	106,6033%	226,77%
13	15/12/2021	12 mois	30 000	41 700	33 000	2,4614%	2,5200%	2,5000%	110,0000%	139,00%
SOUS TOTAL			425 000	1 015 549	455 463				1397,98%	3190%

ANNEXE 6 : SITUATION DES EMISSIONS DES OBLIGATIONS DU TRESOR EN 2021 EN MILLIONS DE FCFA

N°	Date d'émission	Maturité	Montant mis en adjudication	Montant total des soumissions	Montant retenu	taux d'intérêt /coupon	Prix marginal	Prix moyen pondéré	taux de rendement	taux de couverture du montant mis en adjudication	taux de souscription
1	20/01/2021	3 ans	30 000	111 019	33 000	6,15%	100,0599	1,0011	6,11%	370,06%	110,00%
2	03/02/2021	5 ans	30 000	129 293	33 000	625,00%	1000,1200	100,4150	6,15%	430,98%	110,00%
3	03/03/2021	10 ans	150 000	276 117	165 000	6,50%	10 000,0000	10 000,0000		184,08%	110,00%
4	07/04/2021	5 ans	40 000	73 832	28 150	6,05%	10 037,0000	10 041,8400	5,65%	235,62%	70,38%
		7 ans	40 000	114 664	59 850	6,25%	10 006,0000	10 015,9200	6,22%		149,63%
5	28/04/2021	3 ans	25 000	45 211	14 500	5,55%	10 010,0000	10 020,3000	5,48%	231,69%	110,00%
6		5 ans	35 000	93 800	51 500	5,80%	10 020,0000	10 037,4800	5,71%		
7	26/05/2021	3 ans	20 000	52 025	15 000	5,55%	10 045,0000	10 050,5800	536,00%	210,97%	109,91%
		7 ans	30 000	24 800	15 750	6,10%	10 020,2500	10 046,1600	6,02%		
		10 ans	30 000	91 952	57 181	6,20%	9 971,0000	9 973,0700	6,21%		
8	23/06/2021	3 ans	20 000	45 610	10 510	5,55%	10 091,0000	10 020,2600	5,11%	228,62%	108,90%
		5 ans	30 000	21 126	11 407	5,80%	10 055,5000	10 073,2200	5,63%		
		7 ans	20 000	93 295	54 312	6,10%	10 051,4100	10 061,5700	5,99%		
9	30/06/2021	10 ans	150 000		165 000	6,50%	10 000,0000	10 000,0000			
10	28/07/2021	3 ans	25 000	84 698	16 500	5,55%	1 014,7770	1 015,4240	4,98%	355,81%	110,00%
		10 ans	25 000	93 250	38 500	6,20%	1 002,1900	1 003,4650	6,15%		
11	01/09/2021	7 ans	25 000	119 332	27 500	6,10%	10 195,7700	10 221,0680	5,69%	477,33%	110,00%
12	15/09/2021	5 ans	25 000	103 330	27 500	5,80%	10 352,0000	10 459,2538	4,70%	413,32%	110,00%
13	04/10/2021	5 ans	20 000	71 145	9 800	5,80%	10 482,2000	10 521,8000	4,61%	320,32%	
		7 ans	20 000	56 981	33 946	6,10%	10 231,9800	10 279,3200	5,61%		
14	03/11/2021	3 ans	10 000	21 069	1 919	5,55%	10 430,0000	10 467,7700	3,87%	288,11%	
		5 ans	20 000	65 363	30 800	5,80%	10 525,3300	10 554,9800	4,53%		
15	01/12/2021	3 ans	10 000	18 460	3 750	5,55%	10 554,5500	10 569,9200	3,46%	243,38%	110,00%
		5 ans	20 000	54 554	29 250	5,80%	10 540,2700	10 558,8200	4,53%		
	S/Total		850 000	1 860 927	933 625					3990,29%	

